

UFF EMERGENCE A

FONDS COMMUN DE PLACEMENT(FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2022

Myria Asset Management
GROUPE Uff

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-4000039

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| Acteurs | 3 |
| Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion... | 4 |
| Autres informations..... | 13 |
| Rapport d'activité..... | 15 |
| Rapport certifié du commissaire aux comptes | 19 |
| Rapport annuel du fonds maître..... | 41 |

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2022**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Commissaire aux comptes : RSM PARIS, représenté par Mohamed Bennani

26, rue Cambacérès - 75008 PARIS - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Non

CODE ISIN : FR0013192473

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP est un OPCVM nourricier investi à hauteur de 90% minimum de son actif en parts de l'OPCVM maître EMERGENCE M. Le reste sera investi en liquidité. Le FCP a pour objectif de « *surperformer l'indicateur de référence composite (50% MSCI EMF et 50% JPM EMBI Global Diversified Composite Index) sur la durée de placement recommandée en choisissant les classes d'actifs, marchés et titres des pays émergents.* »

Sa performance pourra être inférieure à celle du maître du fait de ses frais de gestion propres.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence de l'OPCVM maître auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'indice composite suivant (dividendes réinvestis) :

- *50% MSCI EMF (Emerging Markets Free, libellé en euro) indice actions représentatif des marchés émergents dans le monde, établi et publié par Morgan Stanley ;*
- *50% JPM EMBI Global Diversified Composite Index couvert en Euros (JPM Emerging Markets Bond Index Global) représentatif du rendement global des emprunts libellés en dollars émis par les pays émergents. Cet indice est établi et publié par JP Morgan. Il est couvert systématiquement du risque de change contre dollar.*

L'indice MSCI EMF est administré par MSCI limited et est disponible sur le site : www.msci.com

L'administrateur de cet indice de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

L'indice JPM EMBI Global Diversified est administré par J.P. Morgan et est disponible sur le site : www.jpmorganindices.com. A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de cet indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Le FCP maître est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP qui est un OPCVM nourricier sera investi en totalité dans l'OPCVM maître Emergence M présenté ci-dessous et, à titre accessoire, en liquidités.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le portefeuille sera exposé directement ou indirectement de 35 à 65% en actions et autres titres donnant accès au capital. Les émetteurs sélectionnés relèveront des pays émergents (Hong Kong inclus) sans conditions, ainsi que de toute autre zone géographique, dans la limite de 35% de l'actif net et sous réserve qu'ils soient alors exposés directement ou indirectement aux pays émergents pour une partie au moins de leurs activités ou revenus.

Le reste du portefeuille sera principalement investi en titres de créance et instruments monétaires émis par des émetteurs relevant de pays émergents (Hong Kong inclus) sans conditions, ainsi que de toute autre zone géographique, dans la limite de 35% de l'actif net et sous réserve que les émetteurs soient alors exposés directement ou indirectement aux pays émergents pour une partie au moins de leurs activités ou revenus.

Le FCP pourra avoir recours à des instruments dérivés (futures et options sur taux, swaps de taux et de devises, achat/vente de devises à terme) ou à des instruments intégrant des dérivés). Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de son actif net.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

Poche « Actions »

Le gestionnaire financier vise à tirer parti d'un investissement sur le long terme en vue d'améliorer la rentabilité du portefeuille à travers un processus de sélection des valeurs axé notamment sur le potentiel de valorisation des titres ainsi que les perspectives de croissance des sociétés émettrices en comparaison des titres ou des sociétés appartenant au même secteur économique.

Poche « Taux »

Le gestionnaire financier met en œuvre un processus d'investissement qui vise à identifier les opportunités de rentabilité au sein des marchés de taux. Il est composé de 5 étapes principales :

- *Analyse fondamentale portant sur les pays et leur positionnement dans le contexte du développement économique global. Une analyse crédit des pays est conduite, en évaluant leur profil macroéconomique, leur gouvernance ainsi que la robustesse de leurs institutions microéconomiques;*
- *Evaluation de la dynamique de marché, à travers une analyse de la nature de différents instruments, de leur valeur relative, de leur liquidité et des déséquilibres existant entre l'offre et la demande ;*
- *Etablissement de scénarii prévisionnels analysés mensuellement en vue de déterminer les risques futurs. La rentabilité prévisionnelle est calculée pour chaque type d'actifs en fonction de chaque pays en prenant en compte le meilleur scénario ainsi que le pire. Cela permet à la gestion de comparer les différents types d'actifs d'un pays à l'autre ;*
- *Identification des instruments de taux susceptibles de délivrer la meilleure performance, en tenant compte du risque attendu. La valeur relative est également prise en considération à travers la comparaison des opportunités existantes entre les différents pays et courbes de taux ;*
- *Constitution du portefeuille à travers une analyse du profil de rendement / risque de chaque actif dont l'achat est envisagé ainsi que de son impact sur le profil de rendement / risque du portefeuille, permettant la constitution d'un portefeuille diversifié et dont les risques sont contrôlés.*

Devises

Selon la situation des monnaies liées aux zones géographiques, l'exposition aux devises pourra être différente de celle de l'allocation des marchés.

Le FCP recherchera une allocation cible équilibrée entre les actions et les taux en respectant les limites suivantes :

- *l'investissement total (titres de capital + titres de créance) ne pourra excéder 35% de l'actif pour un pays donné ;*
- *le total des investissements en devises non OCDE ne pourra excéder 70% de l'actif.*

La stratégie du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR. A ce titre, aucune approche extra-financière n'est intégrée dans celle-ci et il n'y a aucune prise en compte des incidences négatives sur les risques de durabilité.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie ».

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Le profil de risque du FCP est identique au profil de l'OPCVM maître Emergence M.

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion.

Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants

- **Risque de perte en capital**

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance du FCP diverge de l'indicateur de référence.

- **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

La performance du FCP dépend à la fois des sociétés choisies par le gérant, de l'allocation d'actifs faite par ce dernier ainsi que de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres ou les marchés les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. En cas de mauvaise anticipation du gérant concernant l'arbitrage sur la courbe de taux, la valeur liquidative peut baisser.

- **Risque actions**

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera.

En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petite capitalisation. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

L'exposition sur les marchés actions est de 65% au maximum.

- **Risque de crédit**

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion de cet OPCVM susceptible d'investir dans des titres dont la notation est basse ou inexistante, ce qui peut accroître le risque de crédit.

- **Risque de taux**

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance, qu'ils soient détenus directement ou par le biais des OPC en portefeuille, baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion que peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM une variation de 1% des taux d'intérêt. A titre d'exemple, pour un OPCVM ayant une sensibilité de 2, une variation de 1% des taux d'intérêt entraînera une variation inverse de 2, une variation de 1% des taux d'intérêt entraînera une variation inverse de 2% de la Valeur Liquidative de l'OPCVM.

La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre 0 et +8. L'exposition du FCP sur les marchés taux est de 65% au maximum.

- **Risque lié aux marchés des pays émergents**

Le portefeuille pourra être investi dans les pays émergents jusqu'à 100% de son actif net. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans les pays émergents amplifie les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

L'exposition aux pays émergents est de 100% au maximum.

- **Risque de change**

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change. Des positions en devises constituées en découplément des actifs détenus peuvent accentuer ce risque. Le FCP pourra être exposé de 0 à 100% de son actif net au risque de change.

Le total des investissements en devises non OCDE ne pourra excéder 70% de l'actif même si le portefeuille peut être investi jusqu'à 100% en pays émergents.

- **Risque de liquidité**

L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

- **Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés**

Dans la mesure où le FCP peut être exposé aux marchés à hauteur d'un niveau maximal de 200% de l'actif net, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

- **Risque de contrepartie**

La société de gestion pouvant utiliser des instruments financiers à terme, de gré à gré, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles. Cela pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- **Risques associés aux opérations de financement sur titres et à la gestion des garanties financières**

L'utilisation des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres peut augmenter ou baisser la valeur liquidative de l'OPCVM. Les risques associés à ces opérations et à la gestion des garanties financières sont :

- *Le risque de crédit : Les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent entraîner un risque de crédit si la contrepartie de ces opérations fait défaut et que l'émetteur des garanties reçues déclare un défaut sur les titres de créances reçues à titre de garantie.*
- *Le risque de contrepartie dans la mesure où la société de gestion met en œuvre des échanges de collatéral et où l'OPCVM peut avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.*
- *Le risque de liquidité : tel que défini ci-dessus.*
- *Le risque juridique en lien avec la documentation juridique, l'application des contrats et les limites de ceux-ci.*
- *Le risque lié à la réutilisation des espèces reçues en garantie : La valeur liquidative du FCP peut évoluer en fonction de la fluctuation de la valeur des titres acquis par l'investissement des espèces reçues en garantie.*

- **Risques en matière de durabilité**

Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.

De plus, des risques supplémentaires peuvent résulter des limites inhérentes aux approches en matière de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), dans la mesure où l'on observe un manque de standardisation des règles régissant les critères ESG et le reporting des indicateurs ESG par les entités souveraines ou privées. Il n'existe aucune garantie que les OPCVM/FIA qui intègrent des critères ESG au sein de leur processus d'investissement tiennent compte de l'ensemble des indicateurs pertinents à cet égard, ni aucune garantie que de tels indicateurs soient tous comparables. En outre, les OPCVM/FIA peuvent faire appel, pour leurs données ESG, à des prestataires externes spécialisés dans ce type d'analyse. Ces données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou non disponibles et différer des données obtenues auprès d'autres sources.

Le recours à des sources de données et/ou à des prestataires différents peut, à terme, avoir un impact sur l'univers d'investissement ou sur le portefeuille et la performance de l'OPCVM/FIA.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF DU FCP MAÎTRE « EMERGENCE M »

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille pourra être exposé directement ou indirectement entre 35 et 65% de son actif net en actions cotées et autres titres donnant accès au capital (certificats d'investissement et de droit de vote ou bons de souscription...).

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et relèveront de toutes tailles de capitalisation. Ils pourront être libellés en toutes devises.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra être exposé directement ou indirectement entre 35 et 65% de son actif net aux marchés de taux.

Il pourra être investi en titres de créance et instruments du marché monétaire (obligations à taux fixe, obligations à taux variable, obligations indexées sur l'inflation, titres de créance négociables, BMTN, EMTN non structurés, titres participatifs, titres subordonnés...); La durée de vie restant à courir de ces titres lors de l'acquisition pourra être supérieure ou inférieure à 6 mois.

Ces titres pourront être négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré. Les titres de créance non admis sur un marché réglementé ou organisé ne pouvant cependant représenter plus de 10% de l'actif du FCP.

Ces investissements pourront être libellés en toutes devises.

Le FCP pourra investir sans limitation en titres non notés. Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Un comité de sélection des signatures valide l'intégralité des émetteurs sélectionnés qu'ils soient notés ou non notés, et statue si besoin sur la notation effectivement retenue pour chaque émetteur.

Les émetteurs sélectionnés relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé.

La sensibilité du portefeuille « taux » sera comprise entre 0 et +8.

Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10% de l'actif :

OPCVM de droit français

- OPCVM de droit européen
- Fonds de fonds
- Fonds nourriciers
- FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français
- FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit étranger

Ces OPC pourront appartenir aux classes « actions des pays de l'Union européenne », « actions internationales », ou encore faire l'objet d'une gestion diversifiée, et déclarant une spécificité géographique ou sectorielle, « obligations et autres titres de créance internationaux » dans le but de réaliser l'objectif de gestion, et « monétaire », ou « monétaire court terme » dans le but de gérer les excédents de trésorerie.

➤ **Les instruments dérivés**

Le fonds peut intervenir sur les instruments dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention

- réglementés
- organisés
- de gré à gré

Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

- action
- taux
- change
- indice

Natures des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

- couverture du risque de taux
- couverture du risque actions
- couverture du risque de change
- options sur indices actions

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre les produits de taux callable et puttable suivants : des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscriptions, des obligations remboursables en actions. Ainsi que des droits et warrants pouvant notamment provenir du détachement de titres en portefeuille. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré

Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

- action
- taux
- devise
- change

- crédit*
- autres risques*

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

- couverture*
- exposition*
- arbitrage*
- autre nature*

➤ ***Les dépôts***

Le FCP ne fera pas de dépôts mais peut détenir des liquidités à titre accessoire, dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ ***Les emprunts d'espèces***

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ ***Les acquisitions et cessions temporaires de titres***

- *Nature des opérations*
 - Prises et mises en pension par référence au Code monétaire et financier*
 - Prêts et emprunts de titres par référence au Code monétaire et financier*
- *Nature des interventions*
 - Gestion de la trésorerie de l'OPCVM*
 - Optimisation des revenus de l'OPCVM*
- *Types d'actifs pouvant faire l'objet de telles opérations*
 - Obligations*
 - Actions*
 - Titres de créance négociables*
 - Instruments du marché monétaire*
- *Proportion maximale d'actif sous gestion pouvant faire l'objet de telles opérations : 15% de l'actif net.*
- *Proportion attendue d'actifs sous gestion qui feront l'objet de telles opérations : entre 0 et 15% de l'actif net*
- *Effets de levier éventuels : Néant.*
- *Des informations complémentaires sur les conditions de rémunération des cessions et acquisitions temporaires de titres figurent à la rubrique « Frais et commissions ».*
- *Le choix des contreparties s'opère de façon rigoureuse parmi les intermédiaires réputés de la place sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs. Les principaux critères de sélection portent sur leur solidité financière, leur expertise sur les types d'opérations envisagées, les clauses contractuelles générales et les clauses spécifiques portant sur les techniques d'atténuation du risque de contrepartie.*

CHANGEMENTS INTERVENUS

- **Pour le fonds maître : « Emergence M »**

6 décembre 2021

- Mise à jour des frais courants dû à la clôture septembre 2021

3 janvier 2022

- Conforme à la réglementation Taxonomie

4 février 2022

- Mise à jour des performances

- **Pour le fonds nourricier « UFF Emergence A »**

6 décembre 2021

- Mise à jour des frais courants dû à la clôture septembre 2021

3 janvier 2022

- Conforme à la réglementation Taxonomie

4 février 2022

- Mise à jour des performances

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

3 octobre 2022

- Changement du Commissaire aux Comptes Monsieur Fabien Crégut par Monsieur Mohamed Bennani.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2021.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2021, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2021 : 13, dont 5 preneurs de risque.

Rémunération brute totale + montant brut primes versées au titre de l'année 2021 : 1 015 milliers d'euros, le tout ventilé de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 721 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 294 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 850 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 165 milliers d'euros de rémunérations variables

FRAIS

Le fonds étant nourricier du FCP « EMERGENCE M », les actifs ont été intégralement investis en parts de ce fonds.

Pour mémoire et conformément à ce qui est indiqué dans le prospectus complet, le fait d'investir dans un fonds maître fait supporter indirectement au fonds nourricier les frais de ce dernier.

Pour rappel, les tableaux des frais du fonds nourricier et de son maître sont les suivants :

Frais du fonds nourricier

| Frais facturés à l'OPCVM | | Assiette | Taux barème |
|--|--|------------------------------------|---|
| Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion | | Actif net | 1,25 % TTC |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | | Actif net | (1) |
| Prestataires percevant des commissions de mouvement | Le dépositaire (pour le traitement des ordres) | Prélèvement sur chaque transaction | De 18,24 euros à 35,88 TTC euros (selon la transaction) |
| | La société de gestion | | Actions : 0,50 % TTC Obligations : Néant |

(1) le détail des frais de l'OPCVM maître est présenté ci-dessous

Frais du fonds maître

| Frais facturés à l'OPCVM | | Assiette | Taux barème |
|--|--|------------------------------------|---|
| Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion | | Actif net | 1,00 % TTC maximum |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | | | 1,00 % TTC maximum |
| Prestataires percevant des commissions de mouvement | Le dépositaire (pour le traitement des ordres) | Prélèvement sur chaque transaction | De 18,24 euros à 150 euros TTC (selon la transaction) |
| | La société de gestion | | Actions : 0,50 % TTC Obligations : Néant |
| Commissions de surperformance | | Actif net | 12% de la performance nette annualisée supérieure à celle de l'indicateur de référence (50% MSCI EMF+ 50% JPM EMBI Global Diversified Composite Index couvert en euros) + 1,25% |

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds nourricier au titre de l'exercice clos au 30/09/2022 est de 2,54% et se décompose comme suit :

- 1,25% de frais de gestion propres au nourricier
- 1,29% de coûts induits liés à l'investissement dans le fonds Maître

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier par délégation exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

La société de gestion déléguée, Abrdn Asset Managers Limited sélectionne ses contreparties selon un processus comportant trois étapes :

- *Sélection initiale par le Centre d'Investissement et la Table de Négociation selon des critères préétablis.*
- *Revue par le Comité, composé des équipes « Investissement », du responsable global des Négociations, du Département du Contrôle des Risques, de Compliance et du Middle Office, sous la présidence du Directeur Général des Investissements.*
- *Approbation finale et validation par le Département du Contrôle des Risques.*

Chaque Centre d'Investissement (gérants et analystes), conjointement avec la Table de Négociation, définit les critères de sélection utilisés pour affecter des affaires aux contreparties, qui sont validés par le Directeur Général des Investissements. Les critères, qui sont résumés dans chaque tableau d'évaluation, portent principalement sur :

- *La qualité de la recherche*
- *L'obtention des informations en temps utile*
- *Les conseils d'achat / de vente*
- *La qualité de l'exécution*
- *La qualité des opérations de confirmation et de règlement/livraison.*

Le Comité encourage la stabilité à long terme des critères. Il préconise en outre que les équipes Investissement utilisent des critères homogènes. La liste des contreparties est mise à jour trois fois par an (et par Centre d'Investissement). Le Comité effectue une analyse critique et fixe les objectifs commerciaux de chaque contrepartie agréée proposée par les équipes Investissement dans leurs évaluations des contreparties.

Le Middle Office participe au Comité de Sélection des Contreparties en fournissant une évaluation de l'efficacité des contreparties dans son domaine d'activité et possède un droit de veto sur l'interdiction temporaire de travailler avec une contrepartie si sa prestation n'est pas jugée satisfaisante en termes de services (règlement/livraison). Le vote aboutit à un classement des Contreparties et des objectifs de commissions sont fixés pour chacune d'entre elles. Les contreparties seront divisées en trois groupes au maximum. La majorité des transactions doit être affectée au Groupe 1, d'un nombre limité, tandis que le Groupe 2 comprendra un nombre plus important de contreparties et obtiendra un volume d'affaires considérablement inférieur à celui du Groupe 1. Le même principe s'applique aux contreparties du Groupe 3 comparativement au Groupe 2.

Toutes les contreparties doivent être autorisées par le Département du Contrôle des Risques (ce dernier analysera la notation de crédit de la contrepartie et fixera des paramètres de crédit). Cette liste sera ultérieurement approuvée par le Comité Exécutif du gestionnaire financier.

Le département Déontologie est ensuite informé de la liste de façon à limiter son contrôle aux contreparties agréées auxquelles le gestionnaire financier fait appel.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM maître Emergence M est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de son actif net.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion :

www.myria-am.com

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Capitalisation pure.

Le Conseil de surveillance de la société de gestion statue chaque année sur l'affectation du résultat net ainsi que des plus-values réalisées et peut décider de leur capitalisation.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

RÈGLEMENT SFTR

Au cours de l'exercice, le Fonds maître s'est conformé aux règles telles que définies dans le règlement SFTR pour le ré-emploi des sommes reçues en collatéral des opérations de cessions temporaires.

Rapport d'activité

LE RAPPORT ANNUEL DE ABRDN ASSET MANAGEMENT OCTOBRE 2021- SEPTEMBRE 2022

Analyse du marché

Les marchés actions et obligataires des pays émergents se sont inscrits en baisse au cours des 12 derniers mois.

L'année fiscale a commencé en septembre 2021 par l'incertitude à long terme provoquée par les variants Delta et Omicron, qui étaient de nature à davantage perturber/mettre à mal l'économie mondiale. Par la suite, les investisseurs se sont détournés des actions « growth » pour investir dans les titres « value », de moindre qualité et très endettées. Début 2022, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a avivé les craintes des investisseurs, en provoquant une flambée des prix déjà élevés de l'énergie et des matières premières en raison des craintes suscitées par des tensions sur les approvisionnements, aggravant l'inflation. La Fed a resserré de plus en plus sa politique monétaire en réponse aux niveaux élevés de l'inflation et a relevé ses taux de 25 points de base (pb) en mars et de 50 pb en mai et de 75 pb en juin et en septembre, l'inflation ayant continué de plomber les marchés au cours de la seconde partie de la période. La politique agressive de la Fed a dopé le dollar américain, ce qui pesé sur le sentiment à l'égard des marchés émergents. Les rendements des obligations des marchés émergents ont augmenté dans le sillage des hausses des taux de la Fed, ce qui a été amplifié par la plus forte incertitude qui entoure les perspectives de croissance à long terme. Les craintes d'une récession mondiale ont augmenté au cours de la période.

Les marchés ont été également tenu en haleine par plusieurs développements négatifs en Chine, à commencer par le contrôle réglementaire imposé à certains secteurs, la crise du secteur immobilier du pays et les tensions avec les États-Unis. La politique zéro Covid décidée par Pékin et les confinements temporaires de certaines grandes villes afin de freiner la propagation des cas de COVID ont entraîné des ventes massives et indiscriminées d'actions chinoises.

Les exportateurs de matières premières, Russie exceptée, ont été globalement résilients. Les pays producteurs de pétrole du Moyen-Orient et les pays latino-américains riches en ressources naturelles ont surperformé, des gains qui ont été toutefois freinés par l'aggravation des risques qui pèsent sur la croissance. À l'inverse, les cours des actions russes se sont effondrés après l'invasion. Les marchés qui comptent un grand nombre de valeurs technologiques en Corée du Sud et à Taïwan ont fini en baisse en raison de la hausse des taux d'intérêt et de l'aggravation des risques de récession.

Les cours du pétrole ont stagné au début de la période, car les craintes concernant les effets du variant Omicron ont contrebalancé les chocs négatifs sur l'offre et la baisse des stocks. Les cours du pétrole ont toutefois augmenté au cours des trois premiers mois de 2022, en raison des perturbations attendues en conséquence des sanctions imposées à la Russie. Les cours du pétrole ont continué d'augmenter au deuxième trimestre de 2022, car les pays européens se sont accordés pour interdire les importations de pétrole russe par la mer. Cette tendance haussière s'est toutefois inversée au troisième trimestre, car le prix du baril de brut Brent a baissé pour finir à 87,96 dollars à la fin septembre en raison de la baisse de la demande et de l'appréciation du dollar.

Revue du fonds

Au cours de la période, la Russie et la Chine figuraient parmi les principaux freins à la performance.

Du côté des actions : la revalorisation à zéro des participations russes dans Lukoil et Novatek a pesé sur les rendements. Nous avons pris cette décision en raison des contrôles stricts des capitaux mis en place en Russie et des sanctions sévères imposées à Moscou après son invasion de l'Ukraine. La décision de ne pas détenir l'ancien poids lourd de l'indice Gazprom a été toutefois judicieuse.

La sélection des titres en Chine s'est avérée néfaste. Le fabricant de médicaments sous contrat Wuxi Biologics a été mis sous pression à la fin de la période en raison d'un sentiment négatif à la suite du

lancement par le président américain Joe Biden d'un plan national en faveur des biotechnologies et de la bio-industrie dans le cadre d'une ordonnance exécutoire, malgré l'impact limité sur les fondamentaux de court terme de l'entreprise. Le spécialiste de l'habillement Shenzhou International, que nous avons revendu au cours de la période, a été un autre frein.

Par ailleurs, certains de nos investissements dans la technologie et Internet ont été pénalisés par la ruée des investisseurs vers les actions values au détriment des actions growth ainsi que par les craintes d'un ralentissement de la demande finale pour les produits électroniques grand public et les puces de semi-conducteurs. Parmi les titres concernés, on retrouve les entreprises spécialisées dans le numérique grand public Sea et Allegro. Nous avons fermé nos positions sur ces deux entreprises au cours de l'année. Nos investissements dans les semi-conducteurs, Samsung Electronics, ASML et Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., ont sous-performé, mais nous pensons que ces entreprises sont les mieux placées pour affronter ce cycle de baisse du secteur.

La performance du portefeuille a été également plombée par l'absence d'exposition aux pays exportateurs de pétrole au Moyen-Orient, qui ont bénéficié de la hausse des prix de l'énergie au cours de la période.

La sélection de titres en Inde a été négative, mais plusieurs des placements indiens du fonds ont surperformé. SBI Life Insurance a profité de ses excellents résultats. Le cours de l'action Hindustan Unilever a rebondi après avoir atteint des plus bas, à la faveur d'une marge stable et d'une croissance de la demande. Notre position en Indonésie a également dopé les rendements relatifs. Bank Central Asia et Bank Rakyat ont profité des hausses des taux de la banque centrale, tandis que l'économie a bénéficié de l'augmentation des prix de l'énergie. Les échanges commerciaux importants du pays ont également permis à la roupie indonésienne de faire de la résistance face au dollar.

En Amérique latine, le fonds a bénéficié de la surpondération du Brésil et du Mexique, où les fondamentaux sont restés solides et les indicateurs avancés auguraient d'un rebond de l'activité économique. Lenders Banorte et Bradesco se sont inscrits en hausse à la faveur de la hausse des taux d'intérêt et de la vigueur de la consommation intérieure. L'opérateur boursier brésilien B3 a également surpassé l'indice de référence.

Concernant l'activité du portefeuille, plusieurs transactions importantes ont été réalisées au cours de la période. En Chine, nous avons ouvert une position dans Foshan Haitian Flavouring & Food, un fabricant chinois de produits d'assaisonnement de premier plan, qui dispose d'un pouvoir de marché important et d'une bonne capacité d'exécution, et dans la société d'e-commerce JD.com, un site spécialisé dans les produits grand public qui possède un avantage concurrentiel important. Nous avons également investi dans Shenzhen Mindray Bio-Medical Electronics, l'un des plus grands fabricants de dispositifs médicaux du pays, du fait de sa marque haut de gamme, de son réseau de distributeurs bien implantés et de son engagement ferme en matière de recherche-développement. Nous avons également initié des positions sur les sociétés Zhongsheng Group et Yonyou Network Technology. Le constructeur automobile Zhongsheng Group possède un portefeuille solide de marques haut de gamme, génère des flux de trésorerie réguliers sur son activité pièces détachées et bénéficie d'économies d'échelle avec sa capacité à réaliser des acquisitions relatives. Yonyou Network Technology développe et commercialise des produits logiciels et est bien placée pour bénéficier de la croissance de l'industrie nationale des logiciels. Nous avons dans le même temps à l'introduction en bourse de China Tourism Group Duty Free's Hong Kong.

Ailleurs en Asie, nous avons investi dans Telkom Indonesia, l'acteur le plus important et le plus puissant des segments les plus porteurs du secteur des télécommunications du pays. Nous avons également acquis des actions de la société sud-coréenne Samsung Engineering, une entreprise de premier plan spécialisée dans les services de gestion et de construction technique qui devrait bénéficier d'une hausse des investissements dans les hydrocarbures et de ses efforts pour mettre au point et commercialiser les technologies neutres en carbone. En Thaïlande, nous avons ouvert une position dans PTT Exploration and Production, une grande entreprise spécialisée dans l'exploration et la production de gaz et de pétrole qui affiche l'un des coûts de trésorerie les plus faibles. La société s'est donnée pour objectif de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 25% d'ici 2030. Nous avons également

ajouté Kasikornbank, une franchise bancaire bien valorisée avec des offres de capital attractives qui bénéficie de la reprise des activités économiques à la suite de la levée des restrictions liées à la Covid-19.

Deux nouvelles positions ont été ouvertes en Inde. Maruti Suzuki, la plus grande entreprise indienne du secteur des véhicules particuliers, est une filiale du groupe japonais Suzuki. La société bénéficie d'une position dominante sur le marché indien des quatre-roues et son réseau de distribution et sa taille sont sans équivalents sur le marché. Elle a été au fil des années en avance sur la courbe sur le plan technologique. À court terme, l'entreprise bénéficiera de l'amélioration du moral des consommateurs et d'un plus grand engouement pour la mobilité individuelle. Power Grid Corp of India, principale compagnie de distribution du pays, devrait profiter des investissements du gouvernement dans les renouvelables et les infrastructures associées.

En dehors de l'Asie, nous avons ajouté deux nouvelles positions en Afrique du Sud. Sanlam est un assureur multirisques spécialisé dans l'assurance-vie. Elle continue de gagner des parts de marché et elle est bien placée pour bénéficier de la hausse des taux d'intérêt. Le grand opérateur de télécommunications Vodacom Group est une entreprise qui affiche une croissance et des rendements en hausse, du fait de sa position dominante sur un marché intensif en capital. En Amérique latine, nous avons acheté Banco Santander Chile, l'une des plus grandes banques du Chili en termes d'actifs, de prêts et de dépôts. La société de crédit affiche des résultats opérationnels sans équivalents et peut compter sur une équipe de direction qui accorde une grande importance aux questions environnementales, sociales et de gouvernance. Nous avons également ouvert une position sur Raia Drogasil, une entreprise spécialisée dans la vente au détail de médicaments au Brésil qui bénéficie d'excellentes perspectives de croissance dans l'e-commerce et qui possède une stratégie de digitalisation efficace, et dans Globant, une société de conseil de premier plan spécialisée dans les solutions logicielles et d'expérience utilisateur pour les entreprises qui opèrent la transition numérique, avec des perspectives de croissance sur plusieurs années positives.

Outre nos placements russes, nous avons revendu nos actions des sociétés Allegro, China Conch Venture, China Resources Gas, GDS Holdings, Hangzhou Tigermed Consulting, ITC, Kakao, Li Ning, Meituan, Ping An Insurance, Samsung SDI, Sands China, Sea, Shenzhou International et Vale. Nous avons liquidé notre position sur LG Energy Solution en raison de l'appréciation considérable de son prix suite à son introduction en bourse, étant donné notre petite allocation. Nous avons également vendu Prosus et réinvesti les fonds de la vente dans notre exposition directe à Tencent.

Du côté obligataire : sur le segment des monnaies fortes, nous avons commencé la période en nous désengageant du Qatar, de l'Argentine et du Nigeria pour mieux couvrir les retraits de capitaux. Par ailleurs, nous avons acheté des obligations sud-africaines arrivant à échéance en 2041, réduit la durée en échangeant nos obligations égyptiennes 2059 et 2050 par des obligations arrivant à échéance en 2027 et avons revendu nos obligations ukrainiennes en échange d'obligations ghanéennes à la suite de la montée des tensions entre la Russie et l'Ukraine au début de l'année 2022. Nous avons également participé à de nouvelles émissions de dettes souveraines du Nigeria, de la Hongrie et de la Bulgarie. À la fin de la période, nous avons également acheté des dettes équatoriennes 2030 et des dettes chiliennes 2034 dans le cadre de notre stratégie de gestion des liquidités et nous avons vendu nos dettes égyptiennes 2024 et 2050 afin de réduire le risque. Nous avons également procédé à un échange d'obligations argentines 2030 par des obligations arrivant à échéance en 2038, car ces dernières présentaient de meilleures marges, et nous avons liquidé notre position sur El Salvador en raison du risque important de défaut de paiement.

S'agissant des dettes libellées en monnaie locale, et dans le cadre d'un exercice de repondération, nous avons réduit nos positions en Uruguay pour investir dans des obligations pakistanaises 2027 en vendant l'Égypte. Nous avons également renforcé notre exposition au Chili en raison des valorisations positives et réduit notre exposition à la Russie afin de réduire le risque. Au cours de la seconde moitié de la période, nous avons échangé les obligations brésiliennes 2027 contre des dettes arrivant à échéance

en 2023 et 2031 en valeur relative. Nous avons opéré un changement de politique de nos positions uruguayennes en vue d'un meilleur rendement, vendu notre position sur le Chili et ajouté une exposition au Pérou, sur la base d'une évaluation positive du pays.

Nous avons participé à de nouvelles émissions de NPC Ukrenergo, une compagnie d'électricité en charge de la gestion opérationnelle et technologique du système de distribution d'énergie ukrainien, ainsi que de la société financière domiciliée dans les Îles Caïmans CT Trust au début de la période, car les deux sociétés présentaient une valorisation intéressante. Nous avons également réduit l'exposition au secteur immobilier chinois en vendant notre position dans le promoteur immobilier Sunac. Nous avons pris part ultérieurement à une nouvelle émission de la société Heritage Petroleum Company, une société pétrolière et gazière domiciliée à Trinidad-et-Tobago, dont le prix était attrayant. Enfin, nous avons vendu les obligations 2024 de Petroleos de Venezuela (une compagnie pétrolière qui opère au Venezuela et à l'étranger) afin de rapprocher l'exposition de la pondération cible du Fonds et nous avons réduit notre position sur Georgian Railway pour lever des fonds.

Perspectives

Après un début d'année difficile, dominé par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, et le choc d'offre qui s'en est ensuivi sur les marchés, les marchés émergents sont confrontés à des risques liés à la flambée de l'inflation et au resserrement des conditions financières. Même si les perspectives restent sombres pour toutes les classes d'actifs, certains segments de valeur font actuellement leur apparition parmi certains types de dette et les actions des marchés émergents.

Les marchés émergents ont quelques longueurs d'avance en matière de retrait des politiques monétaires accommodantes. Leurs banques centrales sont plus proches de la fin de leur cycle de resserrement, et les réserves de devises et les balances courantes des principales économies émergentes sont bien plus saines que par le passé. En outre, un grand nombre d'accords avec le Fonds monétaire international ont été annoncés le mois dernier, les gouvernements ayant changé de cap pour pouvoir accéder aux financements nécessaires. Celles-ci marquent une évolution positive pour les autres pays qui ont besoin d'aide et pour les investisseurs obligataires internationaux, qui tentent toujours d'évaluer les nombreux résultats potentiels de la restructuration de la dette. Par ailleurs, le potentiel d'une reprise contracyclique en Chine demeure. L'assouplissement de la politique zéro Covid au fil du temps devrait également relancer fortement la croissance économique.

Le fonds continue de cibler les entreprises de qualité, qui sont capables de générer des flux de trésorerie à long terme, qui augmentent leurs bénéfices et qui se caractérisent par un pouvoir de fixation des prix et un faible taux d'endettement. Ces caractéristiques devraient leur permettre de gérer les perturbations des approvisionnements et l'augmentation des coûts. La volatilité que nous avons observée au cours du premier semestre sur les marchés obligataires des marchés émergents devrait également persister. Nous y réfléchissons donc à deux fois avant d'augmenter le niveau de risque en tenant compte de l'évolution de la conjoncture macroéconomique.

Performances

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2022, le fonds a réalisé une performance de -24,61% contre -23,67 pour le fonds maître, sur 12 mois contre -20,38% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Rapport certifié du commissaire aux comptes



RSM Paris

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél.: +33 (0) 147 63 67 00

Fax: +33 (0) 147 63 69 00

www.rsmfrance.fr

UFF EMERGENCY A

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le **30 SEPTEMBRE 2022**

Aux porteurs de parts,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **UFF EMERGENCE A** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 janvier 2023

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mohamed BENNANI'.

Mohamed BENNANI
Associé

BILAN ACTIF AU 30/09/2022 EN EUR

| | 30/09/2022 | 30/09/2021 |
|---|----------------------|----------------------|
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 52 829 970,12 | 78 821 153,88 |
| OPC MAÎTRE | 52 829 970,12 | 78 821 153,88 |
| Instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| CRÉANCES | 0,00 | 81 204,60 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 0,00 | 81 204,60 |
| COMPTES FINANCIERS | 103 371,30 | 16 373,46 |
| Liquidités | 103 371,30 | 16 373,46 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 52 933 341,42 | 78 918 731,94 |

BILAN PASSIF AU 30/09/2022 EN EUR

| | 30/09/2022 | 30/09/2021 |
|---|----------------------|----------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital | 52 601 401,78 | 77 896 259,15 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau (a) | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b) | 1 055 664,19 | 1 930 443,85 |
| Résultat de l'exercice (a,b) | -781 241,32 | -990 850,19 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES * | 52 875 824,65 | 78 835 852,81 |
| <i>* Montant représentatif de l'actif net</i> | | |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| Instrument financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| DETTES | 57 516,77 | 82 879,13 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 57 516,77 | 82 879,13 |
| COMPTES FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| Concours bancaires courants | 0,00 | 0,00 |
| Emprunts | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL DU PASSIF | 52 933 341,42 | 78 918 731,94 |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 EN EUR

| | 30/09/2022 | 30/09/2021 |
|---|------------|------------|
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | 0,00 | 0,00 |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagement sur marché de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | 0,00 | 0,00 |
| AUTRES OPÉRATIONS | 0,00 | 0,00 |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagement sur marché de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | 0,00 | 0,00 |

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2022 EN EUR

| | 30/09/2022 | 30/09/2021 |
|---|--------------------|----------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Autres produits financiers | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (1) | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur dettes financières | 425,42 | 480,56 |
| Autres charges financières | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (2) | 425,42 | 480,56 |
| RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2) | -425,42 | -480,56 |
| Autres produits (3) | 0,00 | 0,00 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) | 817 248,77 | 1 025 101,33 |
| RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4) | -817 674,19 | -1 025 581,89 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (5) | 36 432,87 | 34 731,70 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6) | 0,00 | 0,00 |
| RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6) | -781 241,32 | -990 850,19 |

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013192473 - UFF EMERGENCE A : Taux de frais maximum de 1,25 % TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

| <i>Part(s)</i> | <i>Affectation du résultat net</i> | <i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i> |
|-----------------------|------------------------------------|--|
| Parts UFF EMERGENCE A | Capitalisation | Capitalisation |

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2022 EN EUR

| | 30/09/2022 | 30/09/2021 |
|---|-----------------------|----------------------|
| ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE | 78 835 852,81 | 74 410 494,01 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) | 2 453 496,94 | 5 768 570,29 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -10 534 919,11 | -12 312 676,61 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 1 170 109,55 | 1 997 887,11 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -26 274,92 | 0,00 |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Frais de transactions | -1 848,00 | -2 148,00 |
| Différences de change | 0,00 | 0,00 |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -18 202 918,43 | 9 999 307,90 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | <i>-4 134 295,44</i> | <i>14 068 622,99</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | <i>-14 068 622,99</i> | <i>-4 069 315,09</i> |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | -817 674,19 | -1 025 581,89 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Autres éléments | 0,00 | 0,00 |
| ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE | 52 875 824,65 | 78 835 852,81 |

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

| | Montant | % |
|--------------------------------|---------|------|
| HORS-BILAN | | |
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE | 0,00 | 0,00 |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| TOTAL AUTRES OPÉRATIONS | 0,00 | 0,00 |

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|--------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

| | < 3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|--------------------------|----------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| HORS-BILAN | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

| | Devise 1 | | Devise 2 | | Devise 3 | | Devise N Autre(s) | |
|--------------------------|----------|------|----------|------|----------|------|----------------------|------|
| | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant | % |
| ACTIF | | | | | | | | |
| OPC Maître | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | | | | | | | |
| Dettes | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

| | Nature de débit/crédit | 30/09/2022 |
|---------------------------------|------------------------|-------------------|
| CRÉANCES | | |
| TOTAL DES CRÉANCES | | 0,00 |
| DETTES | | |
| | Frais de gestion fixe | 57 516,77 |
| TOTAL DES DETTES | | 57 516,77 |
| TOTAL DETTES ET CRÉANCES | | -57 516,77 |

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

| | En parts | En montant |
|---|---------------|----------------|
| Parts souscrites durant l'exercice | 24 398,7018 | 2 453 496,94 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -100 070,6667 | -10 534 919,11 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -75 671,9649 | -8 081 422,17 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 610 356,7810 | |

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

| | En montant |
|---|------------|
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Commissions de rachat acquises | 0,00 |

3.7. FRAIS DE GESTION

| | 30/09/2022 |
|---------------------------------------|------------|
| Commissions de garantie | 0,00 |
| Frais de gestion fixes | 817 248,77 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,25 |
| Rétrocessions des frais de gestion | 0,00 |

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

| | 30/09/2022 |
|-------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 |

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

| | 30/09/2022 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00 |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | 0,00 |

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

| | Code ISIN | Libellé | 30/09/2022 |
|-----------------------------------|--------------|-------------|----------------------|
| Actions | | | 0,00 |
| Obligations | | | 0,00 |
| TCN | | | 0,00 |
| OPC | | | 52 829 970,12 |
| | FR0011365766 | EMERGENCE M | 52 829 970,12 |
| Instruments financiers à terme | | | 0,00 |
| Total des titres du groupe | | | 52 829 970,12 |

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

| | 30/09/2022 | 30/09/2021 |
|----------------------------------|--------------------|--------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 0,00 | 0,00 |
| Résultat | -781 241,32 | -990 850,19 |
| Total | -781 241,32 | -990 850,19 |

| | 30/09/2022 | 30/09/2021 |
|--------------------------------|--------------------|--------------------|
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -781 241,32 | -990 850,19 |
| Total | -781 241,32 | -990 850,19 |

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

| | 30/09/2022 | 30/09/2021 |
|---|---------------------|---------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 1 055 664,19 | 1 930 443,85 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Total | 1 055 664,19 | 1 930 443,85 |

| | 30/09/2022 | 30/09/2021 |
|---|---------------------|---------------------|
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 1 055 664,19 | 1 930 443,85 |
| Total | 1 055 664,19 | 1 930 443,85 |

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| | 28/09/2018 | 30/09/2019 | 30/09/2020 | 30/09/2021 | 30/09/2022 |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Actif net en EUR | 88 769 154,36 | 88 291 226,10 | 74 410 494,01 | 78 835 852,81 | 52 875 824,65 |
| Nombre de titres | 928 708,9098 | 853 255,2328 | 744 452,0763 | 686 028,7459 | 610 356,7810 |
| Valeur liquidative unitaire | 95,58 | 103,47 | 99,95 | 114,91 | 86,63 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | 0,06 | 0,52 | 1,28 | 2,81 | 1,72 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | -1,26 | -1,24 | -1,24 | -1,44 | -1,27 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--|--------|---------------------|----------------------|---------------|
| Organismes de placement collectif | | | | |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | | | | |
| FRANCE | | | | |
| EMERGENCE M | EUR | 50 922,4164 | 52 829 970,12 | 99,91 |
| TOTAL FRANCE | | | 52 829 970,12 | 99,91 |
| TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | | | 52 829 970,12 | 99,91 |
| TOTAL Organismes de placement collectif | | | 52 829 970,12 | 99,91 |
| Dettes | | | -57 516,77 | -0,11 |
| Comptes financiers | | | 103 371,30 | 0,20 |
| Actif net | | | 52 875 824,65 | 100,00 |

| | | | |
|------------------------------|------------|---------------------|--------------|
| Parts UFF EMERGENCE A | EUR | 610 356,7810 | 86,63 |
|------------------------------|------------|---------------------|--------------|

EMERGENCE M

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2022

Myria Asset Management
GROUPE Uff

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-4000039

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| Acteurs | 3 |
| Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion... | 4 |
| Autres informations..... | 13 |
| Rapport d'activité..... | 15 |
| Rapport certifié du commissaire aux comptes | 20 |

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2022**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Gestionnaire financier par délégation : Abrdn Asset Managers Limited

Société enregistrée en Angleterre (enregistrement no.121891)
Siège social : 10 Queen's Terrace, Abrdn, AB10 1YG - ROYAUME- UNI

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Commissaire aux comptes : RSM PARIS, représenté par Mohamed Bennani

26, rue Cambacérès - 75008 PARIS - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Non

CODE ISIN : FR0011365766

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation et/ou distribution

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif de surperformer l'indicateur de référence composite (50% MSCI EMF et 50% JPM EMBI Global Diversified Composite Index) sur la durée de placement recommandée en choisissant les classes d'actifs, marchés et titres des pays émergents.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer la performance de son investissement est l'indice composite suivant (dividendes réinvestis) :

- 50% MSCI EMF (Emerging Markets Free, libellé en euro) indice actions représentatif des marchés émergents dans le monde, établi et publié par Morgan Stanley ;
- 50% JPM EMBI Global Diversified Composite Index couvert en Euros (JPM Emerging Markets Bond Index Global) représentatif du rendement global des emprunts libellés en dollars émis par les pays émergents. Cet indice est établi et publié par JP Morgan. Il est couvert systématiquement du risque de change contre dollar.

L'indice MSCI EMF est administré par MSCI limited et est disponible sur le site : www.msci.com. L'administrateur de cet indice de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

L'indice JPM EMBI Global Diversified est administré par J.P. Morgan et est disponible sur le site : www.jpmorganindices.com. A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de cet indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Le FCP maître est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs. Le portefeuille sera exposé directement ou indirectement de 35 à 65% en actions et autres titres donnant accès au capital. Les émetteurs sélectionnés relèveront des pays émergents (Hong Kong inclus) sans conditions, ainsi que de toute autre zone géographique, dans la limite de 35% de l'actif net et sous réserve qu'ils soient alors exposés directement ou indirectement aux pays émergents pour une partie au moins de leurs activités ou revenus.

Le reste du portefeuille sera principalement investi en titres de créance et instruments monétaires émis par des émetteurs relevant de pays émergents (Hong Kong inclus) sans conditions, ainsi que de toute autre zone géographique, dans la limite de 35% de l'actif net et sous réserve que les émetteurs soient

alors exposés directement ou indirectement aux pays émergents pour une partie au moins de leurs activités ou revenus.

Le FCP pourra avoir recours à des instruments dérivés (futures et options sur taux, swaps de taux et de devises, achat/vente de devises à terme) ou à des instruments intégrant des dérivés). Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de son actif net.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

Poche « Actions »

Le gestionnaire financier vise à tirer parti d'un investissement sur le long terme en vue d'améliorer la rentabilité du portefeuille à travers un processus de sélection des valeurs axé notamment sur le potentiel de valorisation des titres ainsi que les perspectives de croissance des sociétés émettrices en comparaison des titres ou des sociétés appartenant au même secteur économique.

Poche « Taux »

Le gestionnaire financier met en œuvre un processus d'investissement qui vise à identifier les opportunités de rentabilité au sein des marchés de taux. Il est composé de 5 étapes principales :

- Analyse fondamentale portant sur les pays et leur positionnement dans le contexte du développement économique global. Une analyse crédit des pays est conduite, en évaluant leur profil macroéconomique, leur gouvernance ainsi que la robustesse de leurs institutions microéconomiques ;
- Evaluation de la dynamique de marché, à travers une analyse de la nature de différents instruments, de leur valeur relative, de leur liquidité et des déséquilibres existant entre l'offre et la demande ;
- Etablissement de scénarii prévisionnels analysés mensuellement en vue de déterminer les risques futurs. La rentabilité prévisionnelle est calculée pour chaque type d'actifs en fonction de chaque pays en prenant en compte le meilleur scénario ainsi que le pire. Cela permet à la gestion de comparer les différents types d'actifs d'un pays à l'autre ;
- Identification des instruments de taux susceptibles de délivrer la meilleure performance, en tenant compte du risque attendu. La valeur relative est également prise en considération à travers la comparaison des opportunités existantes entre les différents pays et courbes de taux ;
- Constitution du portefeuille à travers une analyse du profil de rendement / risque de chaque actif dont l'achat est envisagé ainsi que de son impact sur le profil de rendement / risque du portefeuille, permettant la constitution d'un portefeuille diversifié et dont les risques sont contrôlés.

Devises

Selon la situation des monnaies liées aux zones géographiques, l'exposition aux devises pourra être différente de celle de l'allocation des marchés.

Le FCP recherchera une allocation cible équilibrée entre les actions et les taux en respectant les limites suivantes :

- l'investissement total (titres de capital + titres de créance) ne pourra excéder 35% de l'actif pour un pays donné ;
- le total des investissements en devises non OCDE ne pourra excéder 70% de l'actif.

La stratégie du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR. A ce titre, aucune approche extra-financière n'est intégrée dans celle-ci et il n'y a aucune prise en compte des incidences négatives sur les risques de durabilité.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie ».

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

- **Risque de perte en capital**

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance du FCP diverge de l'indicateur de référence.

- **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

La performance du FCP dépend à la fois des sociétés choisies par le gérant, de l'allocation d'actifs faite par ce dernier ainsi que de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres ou les marchés les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. En cas de mauvaise anticipation du gérant concernant l'arbitrage sur la courbe de taux, la valeur liquidative peut baisser.

- **Risque actions**

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera.

En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petite capitalisation. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

L'exposition sur les marchés actions est de 65% au maximum.

- **Risque de crédit**

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion de cet OPCVM susceptible d'investir dans des titres dont la notation est basse ou inexistante, ce qui peut accroître le risque de crédit.

- **Risque de taux**

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance, qu'ils soient détenus directement ou par le biais des OPC en portefeuille, baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion que peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM une variation de 1% des taux d'intérêt. A titre d'exemple, pour un OPCVM ayant une sensibilité de 2, une variation de 1% des taux d'intérêt entraînera une variation inverse de 2, une variation de 1% des taux d'intérêt entraînera une variation inverse de 2% de la Valeur Liquidative de l'OPCVM.

La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre 0 et +8. L'exposition du FCP sur les marchés taux est de 65% au maximum.

- **Risque lié aux marchés des pays émergents**

Le portefeuille pourra être investi dans les pays émergents jusqu'à 100% de son actif net. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans les pays émergents amplifie les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

L'exposition aux pays émergents est de 100% au maximum.

- **Risque de change**

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change. Des positions en devises constituées en découplément des actifs détenus peuvent accentuer ce risque. Le FCP pourra être exposé de 0 à 100% de son actif net au risque de change.

Le total des investissements en devises non OCDE ne pourra excéder 70% de l'actif même si le portefeuille peut être investi jusqu'à 100% en pays émergents.

- **Risque de liquidité**

L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

- **Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés**

Dans la mesure où le FCP peut être exposé aux marchés à hauteur d'un niveau maximal de 200% de l'actif net, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

- **Risque de contrepartie**

La société de gestion pouvant utiliser des instruments financiers à terme, de gré à gré, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles. Cela pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- **Risques associés aux opérations de financement sur titres et à la gestion des garanties financières**

L'utilisation des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres peut augmenter ou baisser la valeur liquidative de l'OPCVM. Les risques associés à ces opérations et à la gestion des garanties financières sont :

- Le risque de crédit : Les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent entraîner un risque de crédit si la contrepartie de ces opérations fait défaut et que l'émetteur des garanties reçues déclare un défaut sur les titres de créances reçues à titre de garantie.
- Le risque de contrepartie tel que défini ci-dessus.
- Le risque de liquidité tel que défini ci-dessus.
- Le risque juridique en lien avec la documentation juridique, l'application des contrats et les limites de ceux-ci.
- Le risque lié à la réutilisation des espèces reçues en garantie : La valeur liquidative du FCP peut évoluer en fonction de la fluctuation de la valeur des titres acquis par l'investissement des espèces reçues en garantie.

- **Risques en matière de durabilité**

Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.

De plus, des risques supplémentaires peuvent résulter des limites inhérentes aux approches en matière de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), dans la mesure où l'on observe un manque de standardisation des règles régissant les critères ESG et le reporting des indicateurs ESG par les entités souveraines ou privées. Il n'existe aucune garantie que les OPCVM/FIA qui intègrent des critères ESG au sein de leur processus d'investissement tiennent compte de l'ensemble des indicateurs pertinents à cet égard, ni aucune garantie que de tels

indicateurs soient tous comparables. En outre, les OPCVM/FIA peuvent faire appel, pour leurs données ESG, à des prestataires externes spécialisés dans ce type d'analyse. Ces données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou non disponibles et différer des données obtenues auprès d'autres sources.

Le recours à des sources de données et/ou à des prestataires différents peut, à terme, avoir un impact sur l'univers d'investissement ou sur le portefeuille et la performance de l'OPCVM/FIA.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille pourra être exposé directement ou indirectement entre 35 et 65% de son actif net en actions cotées et autres titres donnant accès au capital (certificats d'investissement et de droit de vote ou bons de souscription...).

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et relèveront de toutes tailles de capitalisation.

Ils pourront être libellés en toutes devises.

Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra être exposé directement ou indirectement entre 35 et 65% de son actif net aux marchés de taux.

Il pourra être investi en titres de créance et instruments du marché monétaire (obligations à taux fixe, obligations à taux variable, obligations indexées sur l'inflation, titres de créance négociables, BMTN, EMTN non structurés, titres participatifs, titres subordonnés...). La durée de vie restant à courir de ces titres lors de l'acquisition pourra être supérieure ou inférieure à 6 mois.

Ces titres pourront être négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, les titres de créance non admis sur un marché réglementé ou organisé ne pouvant cependant représenter plus de 10% de l'actif du FCP.

Ces investissements pourront être libellés en toutes devises.

Le FCP pourra investir sans limitation en titres non notés. Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Un comité de sélection des signatures valide l'intégralité des émetteurs sélectionnés qu'ils soient notés ou non notés, et statue si besoin sur la notation effectivement retenue pour chaque émetteur.

Les émetteurs sélectionnés relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé.

La sensibilité du portefeuille « taux » sera comprise entre 0 et +8.

Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10% de l'actif :

- OPCVM de droit français
- OPCVM de droit européen
- Fonds de fonds
- Fonds nourriciers
- FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français
- FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit étrangers

Ces OPC pourront appartenir aux classes « actions des pays de l'Union européenne », ou « actions internationales », ou encore faire l'objet d'une gestion diversifiée, et déclarant une spécificité géographique ou sectorielle, « obligations et autres titres de créance internationaux » dans le but

de réaliser l'objectif de gestion, et « monétaire », ou « monétaire court terme » dans le but de gérer les excédents de trésorerie.

➤ **Les Instruments dérivés**

Le fonds peut intervenir sur les instruments dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention

- réglementés
- organisés
- de gré à gré

Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

- action
- taux
- change
- indice

Natures des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de Gestion

- couverture du risque de taux
- couverture du risque actions
- couverture du risque de change
- options sur indices actions

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

➤ **Instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre les produits de taux callable et puttable suivants : des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscriptions, des obligations remboursables en actions. Ainsi que des droits et warrants pouvant notamment provenir du détachement de titres en portefeuille. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

- action
- taux
- devise
- change
- crédit
- autres risques

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

- couverture
- exposition
- arbitrage
- autre nature

➤ **Les dépôts**

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités à titre accessoire, dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

- Nature des opérations
 - Prises et mises en pension par référence au Code monétaire et financier
 - Prêts et emprunts de titres par référence au Code monétaire et financier

- Nature des interventions
 - Gestion de la trésorerie de l'OPCVM
 - Optimisation des revenus de l'OPCVM

- Types d'actifs pouvant faire l'objet de telles opérations
 - Obligations
 - Actions
 - Titres de créance négociables
 - Instruments du marché monétaire

- Proportion maximale d'actif sous gestion pouvant faire l'objet de telles opérations : 15% de l'actif net.

- Proportion attendue d'actifs sous gestion qui feront l'objet de telles opérations : entre 0 et 15% de l'actif net

- Effets de levier éventuels : Néant.

- Des informations complémentaires sur les conditions de rémunération des cessions et acquisitions temporaires de titres figurent à la rubrique « Frais et commissions ».

- Le choix des contreparties s'opère de façon rigoureuse parmi les intermédiaires réputés de la place sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs. Les principaux critères de sélection portent sur leur solidité financière, leur expertise sur les types d'opérations envisagées, les clauses contractuelles générales et les clauses spécifiques portant sur les techniques d'atténuation du risque de contrepartie.

CHANGEMENTS INTERVENUS

6 décembre 2021

- Mise à jour des frais courants dû à la clôture septembre 2021

3 janvier 2022

- Conforme à la réglementation Taxonomie

4 février 2022

- Mise à jour des performances

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

3 octobre 2022

- Changement du Commissaire aux Comptes Monsieur Fabien Crégut par Monsieur Mohamed Bennani.
- Précision sur la rédaction du taux du calcul de la commission de surperformance

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2021.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégialement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2021, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2021 : 13, dont 5 preneurs de risque.

Rémunération brute totale + montant brut primes versées au titre de l'année 2021 : 1 015 milliers d'euros, le tout ventilé de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 721 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 294 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 850 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 165 milliers d'euros de rémunérations variables

FRAIS

| Frais facturés à l'OPCVM | Assiette | Taux barème |
|--|-----------------|--------------------|
| Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion | Actif net | 1,00 % TTC maximum |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | | 1,00 % TTC maximum |

| | | | |
|---|---|------------------------------------|---|
| Prestataires percevant des commissions de mouvement | Le dépositaire (pour le traitement des ordres) | Prélèvement sur chaque transaction | De 18,24 euros à 150 euros TTC (selon la transaction) |
| | La société de gestion | | Actions : 0,50 % TTC Obligations : Néant |
| Commissions de surperformance | | Actif net | 12% de la performance nette annualisée supérieure à celle de l'indicateur de référence (50% MSCI EMF+ 50% JPM EMBI Global Diversified Composite Index couvert en euros) + 1,25% |

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds au titre de l'exercice clos au 30/09/2022 est de 1,29%.

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier par délégation exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

La société de gestion déléguée, Abrdn Asset Managers Limited sélectionne ses contreparties selon un processus comportant trois étapes :

- Sélection initiale par le Centre d'Investissement et la Table de Négociation selon des critères préétablis.
- Revue par le Comité, composé des équipes « Investissement », du responsable global des Négociations, du Département du Contrôle des Risques, de Compliance et du Middle Office, sous la présidence du Directeur Général des Investissements.
- Approbation finale et validation par le Département du Contrôle des Risques.

Chaque Centre d'Investissement (gérants et analystes), conjointement avec la Table de Négociation, définit les critères de sélection utilisés pour affecter des affaires aux contreparties, qui sont validés par le Directeur Général des Investissements. Les critères, qui sont résumés dans chaque tableau d'évaluation, portent principalement sur :

- La qualité de la recherche
- L'obtention des informations en temps utile
- Les conseils d'achat / de vente
- La qualité de l'exécution
- La qualité des opérations de confirmation et de règlement/livraison.

Le Comité encourage la stabilité à long terme des critères. Il préconise en outre que les équipes Investissement utilisent des critères homogènes. La liste des contreparties est mise à jour trois fois par an (et par Centre d'Investissement). Le Comité effectue une analyse critique et fixe les objectifs commerciaux de chaque contrepartie agréée proposée par les équipes Investissement dans leurs évaluations des contreparties.

Le Middle Office participe au Comité de Sélection des Contreparties en fournissant une évaluation de l'efficacité des contreparties dans son domaine d'activité et possède un droit de veto sur l'interdiction temporaire de travailler avec une contrepartie si sa prestation n'est pas jugée satisfaisante en termes de services (règlement/livraison). Le vote aboutit à un classement des Contreparties et des objectifs de commissions sont fixés pour chacune d'entre elles. Les contreparties seront divisées en trois groupes au maximum. La majorité des transactions doit être affectée au Groupe 1, d'un nombre limité, tandis que le Groupe 2 comprendra un nombre plus important de contreparties et obtiendra un volume d'affaires considérablement inférieur à celui du Groupe 1. Le même principe s'applique aux contreparties du Groupe 3 comparativement au Groupe 2.

Toutes les contreparties doivent être autorisées par le Département du Contrôle des Risques (ce dernier analysera la notation de crédit de la contrepartie et fixera des paramètres de crédit). Cette liste sera ultérieurement approuvée par le Comité Exécutif du gestionnaire financier.

Le département Déontologie est ensuite informé de la liste de façon à limiter son contrôle aux contreparties agréées auxquelles le gestionnaire financier fait appel.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de son actif net.

CRITÈRES ESG

Compte tenu de la nature des stratégies d'investissements mises en œuvre par la société de gestion, à savoir la sélection de gérant dans le cadre de la multi gestion, le choix des sous-jacents utilisés n'est pas dicté ni contraint par la prise en compte de critères ESG.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Capitalisation et/ou distribution.

Le Conseil de surveillance de la société de gestion statue chaque année sur l'affectation du résultat net ainsi que des plus-values réalisées et peut décider de leur capitalisation ou de leur distribution totale ou partielle, indépendamment l'un de l'autre.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

L'OPCVM respectera les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

RÈGLEMENT SFTR

Au cours de l'exercice, le Fonds maître s'est conformé aux règles telles que définies dans le règlement SFTR pour le ré emploi des sommes reçues en collatéral des opérations de cessions temporaires.

Rapport d'activité

LE RAPPORT ANNUEL DE ABRDN ASSET MANAGEMENT **OCTOBRE 2021 - SEPTEMBRE 2022**

Analyse du marché

Les marchés actions et obligataires des pays émergents se sont inscrits en baisse au cours des 12 derniers mois.

L'année fiscale a commencé en septembre 2021 par l'incertitude à long terme provoquée par les variants Delta et Omicron, qui étaient de nature à davantage perturber/mettre à mal l'économie mondiale. Par la suite, les investisseurs se sont détournés des actions « growth » pour investir dans les titres « value », de moindre qualité et très endettées. Début 2022, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a avivé les craintes des investisseurs, en provoquant une flambée des prix déjà élevés de l'énergie et des matières premières en raison des craintes suscitées par des tensions sur les approvisionnements, aggravant l'inflation. La Fed a resserré de plus en plus sa politique monétaire en réponse aux niveaux élevés de l'inflation et a relevé ses taux de 25 points de base (pb) en mars et de 50 pb en mai et de 75 pb en juin et en septembre, l'inflation ayant continué de plomber les marchés au cours de la seconde partie de la période. La politique agressive de la Fed a dopé le dollar américain, ce qui pesé sur le sentiment à l'égard des marchés émergents. Les rendements des obligations des marchés émergents ont augmenté dans le sillage des hausses des taux de la Fed, ce qui a été amplifié par la plus forte incertitude qui entoure les perspectives de croissance à long terme. Les craintes d'une récession mondiale ont augmenté au cours de la période.

Les marchés ont été également tenu en haleine par plusieurs développements négatifs en Chine, à commencer par le contrôle réglementaire imposé à certains secteurs, la crise du secteur immobilier du pays et les tensions avec les États-Unis. La politique zéro Covid décidée par Pékin et les confinements temporaires de certaines grandes villes afin de freiner la propagation des cas de COVID ont entraîné des ventes massives et indiscriminées d'actions chinoises.

Les exportateurs de matières premières, Russie exceptée, ont été globalement résilients. Les pays producteurs de pétrole du Moyen-Orient et les pays latino-américains riches en ressources naturelles ont surperformé, des gains qui ont été toutefois freinés par l'aggravation des risques qui pèsent sur la croissance. À l'inverse, les cours des actions russes se sont effondrés après l'invasion. Les marchés qui comptent un grand nombre de valeurs technologiques en Corée du Sud et à Taïwan ont fini en baisse en raison de la hausse des taux d'intérêt et de l'aggravation des risques de récession.

Les cours du pétrole ont stagné au début de la période, car les craintes concernant les effets du variant Omicron ont contrebalancé les chocs négatifs sur l'offre et la baisse des stocks. Les cours du pétrole ont toutefois augmenté au cours des trois premiers mois de 2022, en raison des perturbations attendues en conséquence des sanctions imposées à la Russie. Les cours du pétrole ont continué d'augmenter au deuxième trimestre de 2022, car les pays européens se sont accordés pour interdire les importations de pétrole russe par la mer. Cette tendance haussière s'est toutefois inversée au troisième trimestre, car le prix du baril de brut Brent a baissé pour finir à 87,96 dollars à la fin septembre en raison de la baisse de la demande et de l'appréciation du dollar.

Revue du fonds

Au cours de la période, la Russie et la Chine figuraient parmi les principaux freins à la performance.

Du côté des actions : la revalorisation à zéro des participations russes dans Lukoil et Novatek a pesé sur les rendements. Nous avons pris cette décision en raison des contrôles stricts des capitaux mis en place en Russie et des sanctions sévères imposées à Moscou après son invasion de l'Ukraine. La décision de ne pas détenir l'ancien poids lourd de l'indice Gazprom a été toutefois judicieuse.

La sélection des titres en Chine s'est avérée néfaste. Le fabricant de médicaments sous contrat Wuxi Biologics a été mis sous pression à la fin de la période en raison d'un sentiment négatif à la suite du

lancement par le président américain Joe Biden d'un plan national en faveur des biotechnologies et de la bio-industrie dans le cadre d'une ordonnance exécutoire, malgré l'impact limité sur les fondamentaux de court terme de l'entreprise. Le spécialiste de l'habillement Shenzhou International, que nous avons revendu au cours de la période, a été un autre frein.

Par ailleurs, certains de nos investissements dans la technologie et Internet ont été pénalisés par la ruée des investisseurs vers les actions values au détriment des actions growth ainsi que par les craintes d'un ralentissement de la demande finale pour les produits électroniques grand public et les puces de semi-conducteurs. Parmi les titres concernés, on retrouve les entreprises spécialisées dans le numérique grand public Sea et Allegro. Nous avons fermé nos positions sur ces deux entreprises au cours de l'année. Nos investissements dans les semi-conducteurs, Samsung Electronics, ASML et Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., ont sous-performé, mais nous pensons que ces entreprises sont les mieux placées pour affronter ce cycle de baisse du secteur.

La performance du portefeuille a été également plombée par l'absence d'exposition aux pays exportateurs de pétrole au Moyen-Orient, qui ont bénéficié de la hausse des prix de l'énergie au cours de la période.

La sélection de titres en Inde a été négative, mais plusieurs des placements indiens du fonds ont surperformé. SBI Life Insurance a profité de ses excellents résultats. Le cours de l'action Hindustan Unilever a rebondi après avoir atteint des plus bas, à la faveur d'une marge stable et d'une croissance de la demande. Notre position en Indonésie a également dopé les rendements relatifs. Bank Central Asia et Bank Rakyat ont profité des hausses des taux de la banque centrale, tandis que l'économie a bénéficié de l'augmentation des prix de l'énergie. Les échanges commerciaux importants du pays ont également permis à la roupie indonésienne de faire de la résistance face au dollar.

En Amérique latine, le fonds a bénéficié de la surpondération du Brésil et du Mexique, où les fondamentaux sont restés solides et les indicateurs avancés auguraient d'un rebond de l'activité économique. Lenders Banorte et Bradesco se sont inscrits en hausse à la faveur de la hausse des taux d'intérêt et de la vigueur de la consommation intérieure. L'opérateur boursier brésilien B3 a également surpassé l'indice de référence.

Concernant l'activité du portefeuille, plusieurs transactions importantes ont été réalisées au cours de la période. En Chine, nous avons ouvert une position dans Foshan Haitian Flavouring & Food, un fabricant chinois de produits d'assaisonnement de premier plan, qui dispose d'un pouvoir de marché important et d'une bonne capacité d'exécution, et dans la société d'e-commerce JD.com, un site spécialisé dans les produits grand public qui possède un avantage concurrentiel important. Nous avons également investi dans Shenzhen Mindray Bio-Medical Electronics, l'un des plus grands fabricants de dispositifs médicaux du pays, du fait de sa marque haut de gamme, de son réseau de distributeurs bien implantés et de son engagement ferme en matière de recherche-développement. Nous avons également initié des positions sur les sociétés Zhongsheng Group et Yonyou Network Technology. Le constructeur automobile Zhongsheng Group possède un portefeuille solide de marques haut de gamme, génère des flux de trésorerie réguliers sur son activité pièces détachées et bénéficie d'économies d'échelle avec sa capacité à réaliser des acquisitions relatives. Yonyou Network Technology développe et commercialise des produits logiciels et est bien placée pour bénéficier de la croissance de l'industrie nationale des logiciels. Nous avons dans le même temps à l'introduction en bourse de China Tourism Group Duty Free's Hong Kong.

Ailleurs en Asie, nous avons investi dans Telkom Indonesia, l'acteur le plus important et le plus puissant des segments les plus porteurs du secteur des télécommunications du pays. Nous avons également acquis des actions de la société sud-coréenne Samsung Engineering, une entreprise de premier plan spécialisée dans les services de gestion et de construction technique qui devrait bénéficier d'une hausse des investissements dans les hydrocarbures et de ses efforts pour mettre au point et commercialiser les technologies neutres en carbone. En Thaïlande, nous avons ouvert une position dans PTT Exploration and Production, une grande entreprise spécialisée dans l'exploration et la production de gaz et de pétrole qui affiche l'un des coûts de trésorerie les plus faibles. La société s'est donnée pour objectif de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 25% d'ici 2030. Nous avons également

ajouté Kasikornbank, une franchise bancaire bien valorisée avec des offres de capital attractives qui bénéficie de la reprise des activités économiques à la suite de la levée des restrictions liées à la Covid-19.

Deux nouvelles positions ont été ouvertes en Inde. Maruti Suzuki, la plus grande entreprise indienne du secteur des véhicules particuliers, est une filiale du groupe japonais Suzuki. La société bénéficie d'une position dominante sur le marché indien des quatre-roues et son réseau de distribution et sa taille sont sans équivalents sur le marché. Elle a été au fil des années en avance sur la courbe sur le plan technologique. À court terme, l'entreprise bénéficiera de l'amélioration du moral des consommateurs et d'un plus grand engouement pour la mobilité individuelle. Power Grid Corp of India, principale compagnie de distribution du pays, devrait profiter des investissements du gouvernement dans les renouvelables et les infrastructures associées.

En dehors de l'Asie, nous avons ajouté deux nouvelles positions en Afrique du Sud. Sanlam est un assureur multirisques spécialisé dans l'assurance-vie. Elle continue de gagner des parts de marché et elle est bien placée pour bénéficier de la hausse des taux d'intérêt. Le grand opérateur de télécommunications Vodacom Group est une entreprise qui affiche une croissance et des rendements en hausse, du fait de sa position dominante sur un marché intensif en capital. En Amérique latine, nous avons acheté Banco Santander Chile, l'une des plus grandes banques du Chili en termes d'actifs, de prêts et de dépôts. La société de crédit affiche des résultats opérationnels sans équivalents et peut compter sur une équipe de direction qui accorde une grande importance aux questions environnementales, sociales et de gouvernance. Nous avons également ouvert une position sur Raia Drogasil, une entreprise spécialisée dans la vente au détail de médicaments au Brésil qui bénéficie d'excellentes perspectives de croissance dans l'e-commerce et qui possède une stratégie de digitalisation efficace, et dans Globant, une société de conseil de premier plan spécialisée dans les solutions logicielles et d'expérience utilisateur pour les entreprises qui opèrent la transition numérique, avec des perspectives de croissance sur plusieurs années positives.

Outre nos placements russes, nous avons revendu nos actions des sociétés Allegro, China Conch Venture, China Resources Gas, GDS Holdings, Hangzhou Tigermed Consulting, ITC, Kakao, Li Ning, Meituan, Ping An Insurance, Samsung SDI, Sands China, Sea, Shenzhou International et Vale. Nous avons liquidé notre position sur LG Energy Solution en raison de l'appréciation considérable de son prix suite à son introduction en bourse, étant donné notre petite allocation. Nous avons également vendu Prosus et réinvesti les fonds de la vente dans notre exposition directe à Tencent.

Du côté obligataire : sur le segment des monnaies fortes, nous avons commencé la période en nous désengageant du Qatar, de l'Argentine et du Nigeria pour mieux couvrir les retraits de capitaux. Par ailleurs, nous avons acheté des obligations sud-africaines arrivant à échéance en 2041, réduit la durée en échangeant nos obligations égyptiennes 2059 et 2050 par des obligations arrivant à échéance en 2027 et avons revendu nos obligations ukrainiennes en échange d'obligations ghanéennes à la suite de la montée des tensions entre la Russie et l'Ukraine au début de l'année 2022. Nous avons également participé à de nouvelles émissions de dettes souveraines du Nigeria, de la Hongrie et de la Bulgarie. À la fin de la période, nous avons également acheté des dettes équatoriennes 2030 et des dettes chiliennes 2034 dans le cadre de notre stratégie de gestion des liquidités et nous avons vendu nos dettes égyptiennes 2024 et 2050 afin de réduire le risque. Nous avons également procédé à un échange d'obligations argentines 2030 par des obligations arrivant à échéance en 2038, car ces dernières présentaient de meilleures marges, et nous avons liquidé notre position sur El Salvador en raison du risque important de défaut de paiement.

S'agissant des dettes libellées en monnaie locale, et dans le cadre d'un exercice de repondération, nous avons réduit nos positions en Uruguay pour investir dans des obligations pakistanaises 2027 en vendant l'Égypte. Nous avons également renforcé notre exposition au Chili en raison des valorisations positives et réduit notre exposition à la Russie afin de réduire le risque. Au cours de la seconde moitié de la période, nous avons échangé les obligations brésiliennes 2027 contre des dettes arrivant à échéance

en 2023 et 2031 en valeur relative. Nous avons opéré un changement de politique de nos positions uruguayennes en vue d'un meilleur rendement, vendu notre position sur le Chili et ajouté une exposition au Pérou, sur la base d'une évaluation positive du pays.

Nous avons participé à de nouvelles émissions de NPC Ukrenergo, une compagnie d'électricité en charge de la gestion opérationnelle et technologique du système de distribution d'énergie ukrainien, ainsi que de la société financière domiciliée dans les Îles Caïmans CT Trust au début de la période, car les deux sociétés présentaient une valorisation intéressante. Nous avons également réduit l'exposition au secteur immobilier chinois en vendant notre position dans le promoteur immobilier Sunac. Nous avons pris part ultérieurement à une nouvelle émission de la société Heritage Petroleum Company, une société pétrolière et gazière domiciliée à Trinidad-et-Tobago, dont le prix était attrayant. Enfin, nous avons vendu les obligations 2024 de Petroleos de Venezuela (une compagnie pétrolière qui opère au Venezuela et à l'étranger) afin de rapprocher l'exposition de la pondération cible du Fonds et nous avons réduit notre position sur Georgian Railway pour lever des fonds.

Perspectives

Après un début d'année difficile, dominé par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, et le choc d'offre qui s'en est ensuivi sur les marchés, les marchés émergents sont confrontés à des risques liés à la flambée de l'inflation et au resserrement des conditions financières. Même si les perspectives restent sombres pour toutes les classes d'actifs, certains segments de valeur font actuellement leur apparition parmi certains types de dette et les actions des marchés émergents.

Les marchés émergents ont quelques longueurs d'avance en matière de retrait des politiques monétaires accommodantes. Leurs banques centrales sont plus proches de la fin de leur cycle de resserrement, et les réserves de devises et les balances courantes des principales économies émergentes sont bien plus saines que par le passé. En outre, un grand nombre d'accords avec le Fonds monétaire international ont été annoncés le mois dernier, les gouvernements ayant changé de cap pour pouvoir accéder aux financements nécessaires. Celles-ci marquent une évolution positive pour les autres pays qui ont besoin d'aide et pour les investisseurs obligataires internationaux, qui tentent toujours d'évaluer les nombreux résultats potentiels de la restructuration de la dette. Par ailleurs, le potentiel d'une reprise contracyclique en Chine demeure. L'assouplissement de la politique zéro Covid au fil du temps devrait également relancer fortement la croissance économique.

Le fonds continue de cibler les entreprises de qualité, qui sont capables de générer des flux de trésorerie à long terme, qui augmentent leurs bénéfices et qui se caractérisent par un pouvoir de fixation des prix et un faible taux d'endettement. Ces caractéristiques devraient leur permettre de gérer les perturbations des approvisionnements et l'augmentation des coûts. La volatilité que nous avons observée au cours du premier semestre sur les marchés obligataires des marchés émergents devrait également persister. Nous y réfléchissons donc à deux fois avant d'augmenter le niveau de risque en tenant compte de l'évolution de la conjoncture macroéconomique.

Performances

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2022, le fonds a réalisé une performance de -23,67% sur 12 mois contre -20,38% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements de EMERGENCE M

| Achats | | |
|------------|----------------------------------|--------------|
| Date | Nom | Montant en € |
| 15/03/2022 | XS1207654853/REPU OF 7.15 03-25 | 363 879.91 |
| 14/02/2022 | XS1982116136/SAUD AR 4.375 04-49 | 327 154.26 |
| 21/01/2022 | XS1267081575/ZAMBIA 8.97 07-27 | 213 318.77 |
| 09/02/2022 | XS2348767083/BOI FIN 7.5 02-27 | 200 000.00 |

| Ventes | | |
|------------|----------------------------------|--------------|
| Date | Nom | Montant en € |
| 07/03/2022 | MX0MGO000003/MEXI BON 8.0 12-23 | 667 245.49 |
| 14/02/2022 | XS1807174559/QATA GO 5.103 04-48 | 323 392.09 |
| 14/02/2022 | XS1717011982/NIGE GO 6.5 11-27 | 251 450.87 |
| 05/04/2022 | XS1953057061/EGYP GO 7.6 03-29 | 247 219.46 |
| 18/02/2022 | USP06518AG23/BAHA GO 6% 21-11-28 | 224 177.07 |
| 06/05/2022 | XS1324931895/ROYA BAHREIN 260126 | 206 222.05 |

Rapport certifié du commissaire aux comptes



RSM Paris

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél.: +33 (0) 147 63 67 00

Fax: +33 (0) 147 63 69 00

www.rsmfrance.fr

EMERGENCE M

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le **30 SEPTEMBRE 2022**

Aux porteurs de parts,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **EMERGENCE M** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 janvier 2023

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mohamed BENNANI', written over a horizontal line.

Mohamed BENNANI
Associé

BILAN ACTIF AU 30/09/2022 EN EUR

| | 30/09/2022 | 30/09/2021 |
|--|----------------------|-----------------------|
| IMMOBILISATIONS NETTES | 0,00 | 0,00 |
| DÉPÔTS | 0,00 | 0,00 |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 58 966 855,33 | 86 210 661,15 |
| Actions et valeurs assimilées | 35 440 551,28 | 49 355 994,11 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 35 440 551,28 | 49 355 994,11 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 23 526 304,05 | 36 854 667,04 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 23 526 304,05 | 36 854 667,04 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances négociables | 0,00 | 0,00 |
| Autres titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Organismes de placement collectif | 0,00 | 0,00 |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | 0,00 | 0,00 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE | 0,00 | 0,00 |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres organismes non européens | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres reçus en pension | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres prêtés | 0,00 | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Autres instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| CRÉANCES | 38 045 178,10 | 38 892 170,40 |
| Opérations de change à terme de devises | 37 829 666,49 | 38 195 471,19 |
| Autres | 215 511,61 | 696 699,21 |
| COMPTES FINANCIERS | 1 798 133,42 | 1 688 287,20 |
| Liquidités | 1 798 133,42 | 1 688 287,20 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 98 810 166,85 | 126 791 118,75 |

BILAN PASSIF AU 30/09/2022 EN EUR

| | 30/09/2022 | 30/09/2021 |
|---|----------------------|-----------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital | 63 542 899,26 | 76 135 422,32 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau (a) | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b) | -6 009 047,92 | 9 204 263,96 |
| Résultat de l'exercice (a,b) | 1 666 621,46 | 1 843 624,56 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES * | 59 200 472,80 | 87 183 310,84 |
| <i>* Montant représentatif de l'actif net</i> | | |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Instrument financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| DETTES | 38 966 841,48 | 38 904 581,90 |
| Opérations de change à terme de devises | 38 753 735,04 | 38 826 531,66 |
| Autres | 213 106,44 | 78 050,24 |
| COMPTES FINANCIERS | 642 852,57 | 703 226,01 |
| Concours bancaires courants | 642 852,57 | 703 226,01 |
| Emprunts | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL DU PASSIF | 98 810 166,85 | 126 791 118,75 |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 EN EUR

| | 30/09/2022 | 30/09/2021 |
|---|------------|------------|
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | 0,00 | 0,00 |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagement sur marché de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | 0,00 | 0,00 |
| AUTRES OPÉRATIONS | 0,00 | 0,00 |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagement sur marché de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | 0,00 | 0,00 |

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2022 EN EUR

| | 30/09/2022 | 30/09/2021 |
|---|---------------------|---------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 1 963,83 | 2 611,47 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 741 648,78 | 922 164,53 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 1 751 870,46 | 1 917 015,12 |
| Produits sur titres de créances | 0,00 | 3 097,06 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 2 665,14 |
| Produits sur instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Autres produits financiers | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (1) | 2 495 483,07 | 2 847 553,32 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 727,40 |
| Charges sur instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur dettes financières | 6 044,86 | 9 025,23 |
| Autres charges financières | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (2) | 6 044,86 | 9 752,63 |
| RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2) | 2 489 438,21 | 2 837 800,69 |
| Autres produits (3) | 0,00 | 0,00 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) | 752 558,31 | 920 157,77 |
| RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4) | 1 736 879,90 | 1 917 642,92 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (5) | -70 258,44 | -74 018,36 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6) | 0,00 | 0,00 |
| RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6) | 1 666 621,46 | 1 843 624,56 |

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011365766 - EMERGENCE M : Taux de frais maximum de 1,00% TTC

Commission de surperformance

Il sera dû une commission de surperformance égale à 12 % de la surperformance du FCP. Cette commission est plafonnée à 2% de l'actif net.

La commission de sur performance est calculée en cas de performance positive du FCP supérieure à l'indicateur de référence (50% MSCI EMF + 50% JPM EMBI Global Diversified Composite Index couvert en Euros) +1,25% sur une période de référence correspondant à l'exercice du fonds ou de deux exercices successifs si la durée du premier est inférieure à 12 mois (premier prélèvement à fin septembre 2014).

Si sur une période de référence donnée, la performance du FCP calculée coupons réinvestis s'avère inférieure ou égale à la performance du fonds indicé +1.25%, la période de référence sera prolongée de la durée du nouvel exercice.

La commission de surperformance est provisionnée s'il y a lieu, à chaque calcul de la valeur liquidative. L'ajustement de la provision entre deux valeurs liquidatives sera effectué par dotation ou reprise. Les reprises de provision seront plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

La commission de surperformance sera payée annuellement au terme de chaque période de référence. Les frais sont directement imputés au compte de résultat du fonds. La provision de surperformance afférente à des parts présentées au rachat est acquise à la société de gestion et payée après certification des comptes de l'exercice par le commissaire aux comptes.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

| Part(s) | Affectation du résultat net | Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées |
|-------------------|--|--|
| Parts EMERGENCE M | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion |

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2022 EN EUR

| | 30/09/2022 | 30/09/2021 |
|---|----------------------|----------------------|
| ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE | 87 183 310,84 | 82 762 718,59 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) | 2 046 118,97 | 5 062 723,78 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -11 036 378,39 | -13 997 042,14 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 4 584 706,41 | 14 485 687,80 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -8 147 047,50 | -2 623 983,31 |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme | 1 673 084,27 | 2 350 416,77 |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme | -5 961 401,09 | -1 553 417,46 |
| Frais de transactions | -280 240,92 | -387 811,12 |
| Différences de change | 8 790 166,01 | -1 007 634,40 |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -21 388 725,70 | 174 009,41 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | -11 437 685,78 | 9 951 039,92 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | -9 951 039,92 | -9 777 030,51 |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | 0,00 | 0,00 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | 1 736 879,90 | 1 917 642,92 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Autres éléments | 0,00 | 0,00 |
| ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE | 59 200 472,80 | 87 183 310,84 |

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

| | Montant | % |
|---|----------------------|--------------|
| ACTIF | | |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | | |
| Autres obligations (indexées, titres participatifs) | 353 088,91 | 0,60 |
| Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 7 409,98 | 0,01 |
| Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 23 165 805,16 | 39,13 |
| TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | 23 526 304,05 | 39,74 |
| TITRES DE CRÉANCES | | |
| TOTAL TITRES DE CRÉANCES | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | |
| OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | | |
| TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | |
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE | 0,00 | 0,00 |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| TOTAL AUTRES OPÉRATIONS | 0,00 | 0,00 |

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|-----------------------------------|---------------|-------|---------------|------|----------------|------|--------------|------|
| ACTIF | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 23 165 805,16 | 39,13 | 0,00 | 0,00 | 7 409,98 | 0,01 | 353 088,91 | 0,60 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 1 798 133,42 | 3,04 |
| PASSIF | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 642 852,57 | 1,09 |
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

| | < 3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|--------------|------|-----------------|------|--------------|------|--------------|------|---------------|-------|
| ACTIF | | | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 12 901,71 | 0,02 | 630 950,75 | 1,07 | 2 547 267,74 | 4,30 | 1 862 303,27 | 3,15 | 18 472 880,58 | 31,20 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 1 798 133,42 | 3,04 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 642 852,57 | 1,09 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

| | Devise 1 HKD | | Devise 2 INR | | Devise 3 CNY | | Devise N Autre(s) | |
|--|-----------------|-------|-----------------|------|-----------------|------|----------------------|-------|
| | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant | % |
| ACTIF | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées | 7 381 216,91 | 12,47 | 5 650 870,27 | 9,55 | 3 863 482,71 | 6,53 | 18 027 316,04 | 30,45 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 391 680,78 | 0,66 | 0,00 | 0,00 | 20 570 040,53 | 34,75 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| OPC | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 2 704,32 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 11 323 492,96 | 19,13 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 29 472,40 | 0,05 |
| PASSIF | | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 0,00 | 0,00 | 109 810,38 | 0,19 | 0,00 | 0,00 | 30 610 264,76 | 51,71 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 221 027,20 | 0,37 |
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

| | Nature de débit/crédit | 30/09/2022 |
|---------------------------------|---|----------------------|
| CRÉANCES | | |
| | Achat à terme de devise | 10 577 242,71 |
| | Fonds à recevoir sur vente à terme de devises | 27 252 423,78 |
| | Ventes à règlement différé | 162 387,95 |
| | Coupons et dividendes en espèces | 53 123,66 |
| TOTAL DES CRÉANCES | | 38 045 178,10 |
| DETTES | | |
| | Vente à terme de devise | 28 430 045,95 |
| | Fonds à verser sur achat à terme de devises | 10 323 689,09 |
| | Achats à règlement différé | 161 587,31 |
| | Frais de gestion fixe | 51 519,13 |
| TOTAL DES DETTES | | 38 966 841,48 |
| TOTAL DETTES ET CRÉANCES | | -921 663,38 |

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

| | En parts | En montant |
|---|-------------|----------------|
| Parts souscrites durant l'exercice | 1 702,0000 | 2 046 118,97 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -8 782,0000 | -11 036 378,39 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -7 080,0000 | -8 990 259,42 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 57 062,4197 | |

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

| | En montant |
|---|------------|
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Commissions de rachat acquises | 0,00 |

3.7. FRAIS DE GESTION

| | 30/09/2022 |
|--|------------|
| Commissions de garantie | 0,00 |
| Frais de gestion fixes | 752 558,31 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,03 |
| Frais de gestion variables provisionnés | 0,00 |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,00 |
| Frais de gestion variables acquis | 0,00 |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | 0,00 |
| Rétrocessions des frais de gestion | 0,00 |

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

| | 30/09/2022 |
|-------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 |

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

| | 30/09/2022 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00 |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | 0,00 |

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

| | Code ISIN | Libellé | 30/09/2022 |
|-----------------------------------|-----------|---------|-------------|
| Actions | | | 0,00 |
| Obligations | | | 0,00 |
| TCN | | | 0,00 |
| OPC | | | 0,00 |
| Instruments financiers à terme | | | 0,00 |
| Total des titres du groupe | | | 0,00 |

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

| | 30/09/2022 | 30/09/2021 |
|----------------------------------|---------------------|---------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 0,00 | 0,00 |
| Résultat | 1 666 621,46 | 1 843 624,56 |
| Total | 1 666 621,46 | 1 843 624,56 |

| | 30/09/2022 | 30/09/2021 |
|--------------------------------|---------------------|---------------------|
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 1 666 621,46 | 1 843 624,56 |
| Total | 1 666 621,46 | 1 843 624,56 |

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

| | 30/09/2022 | 30/09/2021 |
|---|----------------------|---------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | -6 009 047,92 | 9 204 263,96 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Total | -6 009 047,92 | 9 204 263,96 |

| | 30/09/2022 | 30/09/2021 |
|---|----------------------|---------------------|
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -6 009 047,92 | 9 204 263,96 |
| Total | -6 009 047,92 | 9 204 263,96 |

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| | 28/09/2018 | 30/09/2019 | 30/09/2020 | 30/09/2021 | 30/09/2022 |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Actif net en EUR | 97 790 763,34 | 97 480 103,60 | 82 762 718,59 | 87 183 310,84 | 59 200 472,80 |
| Nombre de titres | 89 816,4197 | 81 667,4197 | 70 888,4197 | 64 142,4197 | 57 062,4197 |
| Valeur liquidative unitaire | 1 088,78 | 1 193,62 | 1 167,50 | 1 359,21 | 1 037,46 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | -20,30 | -60,67 | -30,76 | 143,49 | -105,30 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | 30,17 | 29,61 | 26,85 | 28,74 | 29,20 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|--------|---------------------|---------------------|-------------|
| Actions et valeurs assimilées | | | | |
| Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | | |
| AFRIQUE DU SUD | | | | |
| ANGLO AMERICAN PLATINIUM LIMITE | ZAR | 8 454 | 619 839,39 | 1,05 |
| SANLAM LIMITED | ZAR | 129 972 | 381 617,90 | 0,64 |
| VODACOM | ZAR | 20 419 | 141 870,60 | 0,24 |
| TOTAL AFRIQUE DU SUD | | | 1 143 327,89 | 1,93 |
| BERMUDES | | | | |
| CREDICORP | USD | 1 580 | 197 983,67 | 0,34 |
| TOTAL BERMUDES | | | 197 983,67 | 0,34 |
| BRESIL | | | | |
| B3 SA-BRASIL BOLSA BALCAO | BRL | 159 976 | 394 752,26 | 0,67 |
| BCO BRADESCO ADR REPR 1 PFD | USD | 213 304 | 800 978,29 | 1,35 |
| RAIA DROGASIL | BRL | 74 354 | 319 567,83 | 0,53 |
| RUMO SA | BRL | 113 953 | 398 186,94 | 0,67 |
| WEG SA COM NPV | BRL | 45 298 | 275 286,03 | 0,47 |
| TOTAL BRESIL | | | 2 188 771,35 | 3,69 |
| CHILI | | | | |
| BANCO SANTANDER-CHILE ADR | USD | 20 955 | 299 570,97 | 0,50 |
| TOTAL CHILI | | | 299 570,97 | 0,50 |
| CHINE | | | | |
| CHINA INTL TRAVEL SERVICE | CNY | 13 163 | 375 290,61 | 0,64 |
| CHINA MERCHANTS BK H | HKD | 133 000 | 626 836,47 | 1,06 |
| CHINA TOURISM GROUP DUTY F-H | HKD | 8 900 | 228 187,33 | 0,38 |
| FOSHAN HAITIAN FLAVOURING -A | CNY | 34 550 | 417 148,11 | 0,70 |
| KWEICHOW MOUTAI A | CNY | 2 000 | 546 121,87 | 0,93 |
| LONGI GREEN ENERGY TECHNOL-A | CNY | 67 324 | 481 999,21 | 0,82 |
| MIDEA GROUP CO LTD-A | CNY | 57 299 | 413 110,54 | 0,70 |
| NARI TECHNOLOGY DEVELOPMENT CO | CNY | 129 076 | 454 627,61 | 0,77 |
| SHENZHEN MINDRAY BIO-MEDIC-A | CNY | 9 800 | 422 818,89 | 0,71 |
| SUNGROW POWER SUPPLY CO LT-A | CNY | 18 900 | 303 080,64 | 0,51 |
| WUXI BIOLOGICS CAYMAN INC | HKD | 61 141 | 379 975,01 | 0,64 |
| YONYOU SOFTWARE A | CNY | 66 399 | 169 122,59 | 0,28 |
| YUNNAN CHUANGXIN NEW MATER-A | CNY | 10 698 | 280 162,64 | 0,48 |
| TOTAL CHINE | | | 5 098 481,52 | 8,62 |
| ETATS-UNIS | | | | |
| MERCADOLIBRE | USD | 404 | 341 248,08 | 0,58 |
| TOTAL ETATS-UNIS | | | 341 248,08 | 0,58 |
| HONG-KONG | | | | |
| AIA GROUP | HKD | 78 200 | 661 376,34 | 1,12 |
| CHINA RESOURCES LAND LTD | HKD | 100 000 | 402 397,48 | 0,67 |
| HKG EXCHANGES AND CLEARING | HKD | 11 581 | 399 614,82 | 0,68 |
| TOTAL HONG-KONG | | | 1 463 388,64 | 2,47 |
| ILES CAIMANS | | | | |
| ALIBABA GROUP HOLDING LTD | HKD | 140 100 | 1 418 960,14 | 2,40 |
| BUDWEISER BREWING CO APAC LT | HKD | 212 700 | 558 616,12 | 0,94 |
| JD.COM INC - CL A | HKD | 29 733 | 759 619,12 | 1,28 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|------------------------------------|--------|---------------------|---------------------|-------------|
| TENCENT HOLDINGS LTD | HKD | 47 400 | 1 626 959,98 | 2,75 |
| ZHONGSHENG GROUP HOLDINGS | HKD | 74 500 | 318 674,10 | 0,54 |
| TOTAL ILES CAIMANS | | | 4 682 829,46 | 7,91 |
| INDE | | | | |
| HINDUSTAN LEVER LTD | INR | 21 588 | 735 373,30 | 1,24 |
| HOUSING DEVELOPMENT FINANCE | INR | 46 988 | 1 339 024,39 | 2,27 |
| KOTAK MAHINDR BANK | INR | 33 898 | 766 690,90 | 1,30 |
| MARUTI SUZUKI INDIA LTD | INR | 3 158 | 354 366,27 | 0,60 |
| POWER GRID CORP OF INDIA LTD | INR | 188 170 | 501 392,46 | 0,84 |
| SBI LIFE INSURANCE CO LTD | INR | 58 611 | 920 615,42 | 1,55 |
| TATA CONSULTANCY SERVICES LTD | INR | 15 979 | 598 679,29 | 1,01 |
| ULTRATECH CEMENT | INR | 5 528 | 434 728,24 | 0,74 |
| TOTAL INDE | | | 5 650 870,27 | 9,55 |
| INDONESIE | | | | |
| BANK CENTRAL ASIA TBK PT | IDR | 1 581 600 | 895 652,86 | 1,51 |
| PT BANK RAKYAT INDONESIA | IDR | 1 738 758 | 524 370,21 | 0,89 |
| TELKOM INDONESIA-B- | IDR | 1 338 600 | 400 103,21 | 0,67 |
| TOTAL INDONESIE | | | 1 820 126,28 | 3,07 |
| LUXEMBOURG | | | | |
| GLOBANT SA | USD | 1 646 | 314 218,04 | 0,53 |
| TOTAL LUXEMBOURG | | | 314 218,04 | 0,53 |
| MEXIQUE | | | | |
| FOMENTO ECONOMICO UNITS ADR | USD | 8 694 | 556 682,14 | 0,95 |
| GRUPO AEROPORT.DEL SURESTE S.B | MXN | 16 359 | 329 046,42 | 0,56 |
| GRUPO FINANCIERO BANORTE SAB DE CV | MXN | 144 317 | 946 355,38 | 1,59 |
| GRUPO MEXICO -B- | MXN | 202 057 | 697 942,44 | 1,18 |
| TOTAL MEXIQUE | | | 2 530 026,38 | 4,28 |
| PAYS-BAS | | | | |
| ASM INTERNATIONAL N.V. | EUR | 905 | 211 543,75 | 0,35 |
| ASML HOLDING NV | EUR | 706 | 306 121,60 | 0,52 |
| TOTAL PAYS-BAS | | | 517 665,35 | 0,87 |
| PHILIPPINES | | | | |
| BANK OF THE PHILIPPINE ISLAND | PHP | 144 315 | 221 333,54 | 0,37 |
| TOTAL PHILIPPINES | | | 221 333,54 | 0,37 |
| REPUBLIQUE DE COREE | | | | |
| LG CHEMICAL | KRW | 1 674 | 643 052,32 | 1,09 |
| SAMSUNG ELECTRONIC GDR | USD | 858 | 718 793,88 | 1,22 |
| SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD PREF | KRW | 35 918 | 1 196 729,10 | 2,02 |
| SAMSUNG ENGINEERING | KRW | 30 977 | 487 903,26 | 0,82 |
| TOTAL REPUBLIQUE DE COREE | | | 3 046 478,56 | 5,15 |
| ROYAUME-UNI | | | | |
| MONDI PLC | GBP | 32 010 | 507 205,83 | 0,86 |
| TOTAL ROYAUME-UNI | | | 507 205,83 | 0,86 |
| RUSSIE | | | | |
| NOVATEK | RUB | 44 300 | 754 910,10 | 1,28 |
| SBERBANK OF RUSSIA OJSC | RUB | 76 734 | 146 624,27 | 0,24 |
| TOTAL RUSSIE | | | 901 534,37 | 1,52 |
| TAIWAN | | | | |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|--------|---------------------|----------------------|--------------|
| DELTA ELECTRONIIC INDUSTRIAL | TWD | 49 000 | 392 807,34 | 0,66 |
| HON HAI PRECISION INDUSTRY CO LTD | TWD | 173 000 | 561 410,39 | 0,95 |
| TAIWAN SEMICONDUCTOR | TWD | 184 000 | 2 474 151,28 | 4,18 |
| TOTAL TAIWAN | | | 3 428 369,01 | 5,79 |
| THAILANDE | | | | |
| KASIKORNBANK PUBLIC COMPANY LIMITED FOREIGN | THB | 94 100 | 364 521,92 | 0,62 |
| PTT EXPLORTN & PRD FGN REG | THB | 167 300 | 722 600,15 | 1,22 |
| SCF FIN.SECU.PUBLIC FRGN RGD | THB | 1 481 | 0,00 | 0,00 |
| SIAM CITY CR.FIN.SECU.FRGN RGD | THB | 1 176 | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL THAILANDE | | | 1 087 122,07 | 1,84 |
| TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | 35 440 551,28 | 59,87 |
| TOTAL Actions et valeurs assimilées | | | 35 440 551,28 | 59,87 |
| Obligations et valeurs assimilées | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | | |
| AFRIQUE DU SUD | | | | |
| ESKO HOLD SOC 7.125% 11-02-25 | USD | 638 000 | 586 637,47 | 0,99 |
| REPUBLIC OF SOUTH AFRICA 6.5% 28/02/2041 | ZAR | 9 260 000 | 322 115,49 | 0,54 |
| REPUBLIQUE SUDAFRICAINNE 9.0% 31-01-40 | ZAR | 6 032 400 | 276 508,62 | 0,47 |
| TOTAL AFRIQUE DU SUD | | | 1 185 261,58 | 2,00 |
| ANGOLA | | | | |
| REPUBLIC OF ANGOLA 8.25% 09-05-28 | USD | 200 000 | 166 281,46 | 0,28 |
| REPUBLIC OF ANGOLA 9.375% 08-05-48 | USD | 300 000 | 216 281,77 | 0,37 |
| TOTAL ANGOLA | | | 382 563,23 | 0,65 |
| ARABIE SAOUDITE | | | | |
| SAUDI ARABIAN OIL COMPANY 2.25% 24-11-30 | USD | 200 000 | 166 016,33 | 0,28 |
| SAUDI ARABIAN OIL COMPANY 4.375% 16-04-49 | USD | 342 000 | 296 881,01 | 0,50 |
| SAUDI INTL BOND 3.75% 21-01-55 | USD | 286 000 | 217 682,23 | 0,37 |
| SAUDI INTL BOND 5.0% 17-04-49 | USD | 640 000 | 603 784,12 | 1,02 |
| TOTAL ARABIE SAOUDITE | | | 1 284 363,69 | 2,17 |
| ARGENTINE | | | | |
| ARGENTINA TV 12/35 | USD | 1 262 918 | 7 409,98 | 0,02 |
| ARGENTINE REP GVT INTL BOND 0.0% 09-07-30 | USD | 337 276 | 70 525,30 | 0,12 |
| ARGENTINE REP GVT INTL BOND 0.125% 09-01-38 | USD | 1 162 100 | 292 866,16 | 0,49 |
| TOTAL ARGENTINE | | | 370 801,44 | 0,63 |
| ARMENIE | | | | |
| REPUBLIC OF ARMENIA INTL BOND 3.6% 02-02-31 | USD | 574 000 | 402 060,64 | 0,68 |
| TOTAL ARMENIE | | | 402 060,64 | 0,68 |
| BAHAMAS | | | | |
| BAHAMAS GOVERNMENT INTERNATIONAL BOND 6.0% 21-11-28 | USD | 627 000 | 403 619,52 | 0,68 |
| TOTAL BAHAMAS | | | 403 619,52 | 0,68 |
| BAHREIN | | | | |
| BAHRAIN GOVERNMENT INTL BOND 5.625% 18-05-34 | USD | 200 000 | 164 641,84 | 0,27 |
| ROYAUME DU BAHRIEN 7% 260126 | USD | 408 000 | 423 686,03 | 0,72 |
| TOTAL BAHREIN | | | 588 327,87 | 0,99 |
| BARBADE | | | | |
| BARBADOS GOVERNMENT INTERNATIONAL BOND 6.5% 01-10-29 | USD | 43 000 | 40 883,22 | 0,07 |
| TOTAL BARBADE | | | 40 883,22 | 0,07 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|--------|---------------------|---------------------|-------------|
| BELARUS | | | | |
| REPUBLIC OF BELARUS MINISTRY OF FINANCE 5.875% 24-02-26 | USD | 400 000 | 104 909,30 | 0,18 |
| TOTAL BELARUS | | | 104 909,30 | 0,18 |
| BENIN | | | | |
| BENIN GOVERNMENT INTL BOND 4.875% 19-01-32 | EUR | 200 000 | 143 904,78 | 0,24 |
| BENIN GOVERNMENT INTL BOND 6.875% 19-01-52 | EUR | 100 000 | 68 231,59 | 0,12 |
| TOTAL BENIN | | | 212 136,37 | 0,36 |
| BRESIL | | | | |
| BRAZIL NOTAS DO TESOURO NACIONAL SERIE F 10.0% 01-01-29 | BRL | 2 378 | 425 483,31 | 0,72 |
| BRAZIL NOTAS DO TESOURO NACIONAL SERIE F 10.0% 01-01-31 | BRL | 2 676 | 469 960,17 | 0,80 |
| NOTA DO TESOURO NACIONAL 10% 01/01/23 | BRL | 3 284 | 630 950,75 | 1,07 |
| NOTA DO TESOURO NACIONAL 6% 15/08/2050 INDX | BRL | 55 | 42 834,75 | 0,07 |
| VM HOLDING SA 5.375% 04-05-27 | USD | 200 000 | 186 683,85 | 0,31 |
| TOTAL BRESIL | | | 1 755 912,83 | 2,97 |
| BULGARIE | | | | |
| BULGARIA GOVERNMENT INTL BOND 4.125% 23-09-29 | EUR | 125 000 | 117 475,39 | 0,20 |
| TOTAL BULGARIE | | | 117 475,39 | 0,20 |
| CAMEROUN | | | | |
| REPUBLIC OF CAMEROON INTL BOND 5.95% 07-07-32 | EUR | 264 000 | 178 574,41 | 0,30 |
| TOTAL CAMEROUN | | | 178 574,41 | 0,30 |
| CANADA | | | | |
| MEGLOBAL CANADA 5.0% 18-05-25 | USD | 220 000 | 224 177,51 | 0,38 |
| TOTAL CANADA | | | 224 177,51 | 0,38 |
| CHILI | | | | |
| CHILE GOVERNMENT INTL BOND 3.5% 31-01-34 | USD | 283 000 | 237 885,24 | 0,40 |
| TOTAL CHILI | | | 237 885,24 | 0,40 |
| CHINE | | | | |
| ZHENRO PROPERTIES GROUP 0.0% 10-09-24 DEFAULT | USD | 200 000 | 18 429,59 | 0,03 |
| TOTAL CHINE | | | 18 429,59 | 0,03 |
| COLOMBIE | | | | |
| COLOMBIA GOVERNMENT INTL BOND 4.125% 15-05-51 | USD | 220 000 | 124 354,35 | 0,21 |
| COLOMBIA GOVERNMENT INTL BOND 5.2% 15-05-49 | USD | 380 000 | 247 889,04 | 0,42 |
| TOTAL COLOMBIE | | | 372 243,39 | 0,63 |
| COTE D'IVOIRE | | | | |
| IVORY COAST | EUR | 100 000 | 70 554,97 | 0,12 |
| IVORY COAST GOVERNMENT INT BOND 5.25% 22-03-30 | EUR | 169 000 | 128 889,84 | 0,21 |
| IVORY COAST GOVERNMENT INT BOND 6.625% 22-03-48 | EUR | 195 000 | 122 905,64 | 0,21 |
| TOTAL COTE D'IVOIRE | | | 322 350,45 | 0,54 |
| CROATIE | | | | |
| CROATIA GOVERNMENT INTL BOND 1.5% 17-06-31 | EUR | 191 000 | 152 815,18 | 0,25 |
| TOTAL CROATIE | | | 152 815,18 | 0,25 |
| DOMINICAINE, REPUBLIQUE | | | | |
| DOMINICAN REPUBLIC INTL BOND 5.5% 22-02-29 | USD | 200 000 | 177 431,97 | 0,30 |
| DOMREP 7.45 04/30/44 | USD | 530 000 | 471 840,32 | 0,80 |
| REPU DOMI 6.85% 27-01-45 | USD | 310 000 | 250 324,56 | 0,42 |
| TOTAL DOMINICAINE, REPUBLIQUE | | | 899 596,85 | 1,52 |
| EGYPTE | | | | |
| EGYPT GOVERNEMENT INTL BOND 7.903% 21-02-48 | USD | 361 000 | 196 474,13 | 0,33 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|--------|---------------------|-------------------|-------------|
| EGYPT GOUVERNEMENT INTL BOND 8.5% 31-01-47 | USD | 600 000 | 350 201,70 | 0,58 |
| EGYPT GOUVERNEMENT INTL BOND 8.7002% 01-03-49 | USD | 200 000 | 114 813,31 | 0,20 |
| TOTAL EGYPT | | | 661 489,14 | 1,11 |
| EQUATEUR | | | | |
| ECUADOR GOVERNMENT INTL BOND 0.5% 31-07-30 | USD | 715 400 | 355 384,28 | 0,60 |
| ECUADOR GOVERNMENT INTL BOND 0.5% 31-07-35 | USD | 507 905 | 176 525,20 | 0,30 |
| ECUADOR GOVERNMENT INTL BOND 0.5% 31-07-40 | USD | 247 600 | 76 158,90 | 0,13 |
| TOTAL EQUATEUR | | | 608 068,38 | 1,03 |
| ETATS-UNIS | | | | |
| TENGIZCHEVROIL FINANCE CO INTL 3.25% 15-08-30 | USD | 213 000 | 155 482,09 | 0,26 |
| TOTAL ETATS-UNIS | | | 155 482,09 | 0,26 |
| GABON | | | | |
| GABON 6.95% 16-06-25 | USD | 210 000 | 181 990,71 | 0,31 |
| TOTAL GABON | | | 181 990,71 | 0,31 |
| GEORGIE | | | | |
| GEORGIAN RAILWAY 4.0% 17-06-28 | USD | 570 000 | 462 597,98 | 0,78 |
| TOTAL GEORGIE | | | 462 597,98 | 0,78 |
| GHANA | | | | |
| GHANA GOVERNMENT INTL BOND 8.95% 26-03-51 | USD | 200 000 | 76 182,43 | 0,13 |
| GHANA REGS 10.75% 14-10-30 | USD | 200 000 | 158 949,78 | 0,27 |
| TOTAL GHANA | | | 235 132,21 | 0,40 |
| GUATEMALA | | | | |
| CT TRUST 5.125% 03-02-32 | USD | 200 000 | 156 006,95 | 0,26 |
| GUATEMALA GOVERNMENT BOND 6.125% 01-06-50 | USD | 270 000 | 231 491,13 | 0,39 |
| TOTAL GUATEMALA | | | 387 498,08 | 0,65 |
| HONGRIE | | | | |
| HUNGARY GOVERNMENT INTL BOND 4.25% 16-06-31 | EUR | 377 000 | 324 943,17 | 0,55 |
| HUNGARY GOVERNMENT INTL BOND 5.5% 16-06-34 | USD | 200 000 | 176 641,84 | 0,30 |
| HUNG GOVE INT 7.625% 29-03-41 | USD | 16 000 | 16 246,67 | 0,03 |
| TOTAL HONGRIE | | | 517 831,68 | 0,88 |
| ILES CAIMANS | | | | |
| BIOCEANICO SOVEREIGN ZCP 05-06-34 | USD | 271 000 | 155 966,64 | 0,26 |
| MAF GLOBAL SECURITIES 7.875% PERP | USD | 275 000 | 275 099,62 | 0,47 |
| ZAHIDI LTD 4.5% 22-03-28 | USD | 300 000 | 155 769,09 | 0,26 |
| TOTAL ILES CAIMANS | | | 586 835,35 | 0,99 |
| INDE | | | | |
| HDFC BANK 8.1% 22-03-25 | INR | 30 000 000 | 391 680,78 | 0,66 |
| INDIAN RAILWAY FINANCE 2.8% 10-02-31 | USD | 200 000 | 158 379,59 | 0,27 |
| TOTAL INDE | | | 550 060,37 | 0,93 |
| INDONESIE | | | | |
| PERTAMINA 6.5% 27/05/2041 | USD | 400 000 | 388 967,57 | 0,66 |
| PT PERUSAHAAN LISTRIK NEGARA 3.875% 17-07-29 | USD | 493 000 | 433 615,22 | 0,73 |
| TOTAL INDONESIE | | | 822 582,79 | 1,39 |
| IRAQ | | | | |
| IRAQ 5.8% 15/01/28 REGS *USD | USD | 815 000 | 478 771,47 | 0,81 |
| TOTAL IRAQ | | | 478 771,47 | 0,81 |
| JERSEY | | | | |
| GALAXY PIPELINE ASSETS BID 2.625% 31-03-36 | USD | 200 000 | 158 088,09 | 0,27 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--|--------|---------------------|---------------------|-------------|
| TOTAL JERSEY | | | 158 088,09 | 0,27 |
| JORDANIE | | | | |
| JORDAN GOVERNMENT INTL BOND 4.95% 07-07-25 | USD | 210 000 | 200 051,26 | 0,34 |
| ROYAUME DE JORDANIE 7.375% 10-10-47 | USD | 300 000 | 233 277,81 | 0,39 |
| TOTAL JORDANIE | | | 433 329,07 | 0,73 |
| KAZAKHSTAN | | | | |
| KAZMUNAIGAZ NATL COMPANY 5.375% 24-04-30 | USD | 200 000 | 166 528,35 | 0,28 |
| TOTAL KAZAKHSTAN | | | 166 528,35 | 0,28 |
| KENYA | | | | |
| KENYA GOVERNMENT INTL BOND 7.0% 22-05-27 | USD | 200 000 | 162 899,32 | 0,28 |
| TOTAL KENYA | | | 162 899,32 | 0,28 |
| LE SALVADOR | | | | |
| SALVADOR 6.375% 18-01-27 | USD | 23 000 | 9 218,03 | 0,01 |
| TOTAL LE SALVADOR | | | 9 218,03 | 0,01 |
| MAROC | | | | |
| MOROCCO GOVERNMENT INTL BOND 3.0% 15-12-32 | USD | 202 000 | 146 613,52 | 0,25 |
| OCP SA 6.875% 25/04/2044 | USD | 200 000 | 173 174,41 | 0,29 |
| TOTAL MAROC | | | 319 787,93 | 0,54 |
| MAURICE | | | | |
| MTN MAUR INVE 6.5% 13-10-26 | USD | 200 000 | 203 368,37 | 0,35 |
| TOTAL MAURICE | | | 203 368,37 | 0,35 |
| MEXIQUE | | | | |
| BRASKEM IDESA SAPI 7.45% 15-11-29 | USD | 200 000 | 160 926,59 | 0,27 |
| MEXICO 6.05% 01/40 | USD | 40 000 | 38 569,33 | 0,06 |
| PETROLEOS MEXICANOS 5.95% 28-01-31 | USD | 307 000 | 215 272,27 | 0,37 |
| PETROLEOS MEXICANOS 6.35% 12-02-48 | USD | 325 000 | 181 493,34 | 0,30 |
| PETROLEOS MEXICANOS 6.75% 21-09-47 | USD | 150 000 | 86 014,67 | 0,14 |
| PETROLEOS MEXICANOS FIX 28-01-60 | USD | 660 000 | 382 929,08 | 0,65 |
| TRUST F1401 6.39% 15-01-50 | USD | 250 000 | 182 799,11 | 0,31 |
| TOTAL MEXIQUE | | | 1 248 004,39 | 2,10 |
| NIGERIA | | | | |
| NIGERIA GOVERNMENT INTL BOND 6.125% 28-09-28 | USD | 200 000 | 135 786,91 | 0,23 |
| NIGERIA GOVERNMENT INTL BOND 8.375% 24-03-29 | USD | 200 000 | 147 016,61 | 0,25 |
| NIGERIA GOVERNMENT INTL BOND 8.747% 21-01-31 | USD | 200 000 | 146 887,13 | 0,25 |
| REPUBLIQUE FEDERALE DU NIGERIA 7.875% 16-02-32 | USD | 200 000 | 133 327,55 | 0,22 |
| TOTAL NIGERIA | | | 563 018,20 | 0,95 |
| OMAN | | | | |
| OMAN GOVERNMENT INTL BOND 6.25% 25-01-31 | USD | 200 000 | 192 670,23 | 0,32 |
| TOTAL OMAN | | | 192 670,23 | 0,32 |
| OUZBEKISTAN | | | | |
| UZBEKISTAN 4.75% 20-02-24 | USD | 440 000 | 427 114,53 | 0,73 |
| TOTAL OUZBEKISTAN | | | 427 114,53 | 0,73 |
| PAKISTAN | | | | |
| PAKISTAN GOVERNMENT INTL BOND 6.875% 05-12-27 | USD | 650 000 | 268 616,28 | 0,45 |
| PAKISTAN GOVERNMENT INTL BOND 7.375% 08-04-31 | USD | 220 000 | 91 507,78 | 0,16 |
| TOTAL PAKISTAN | | | 360 124,06 | 0,61 |
| PANAMA | | | | |
| GLOBAL BANK 5.25% 16-04-29 | USD | 145 000 | 140 951,10 | 0,24 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--|--------|---------------------|---------------------|-------------|
| TOTAL PANAMA | | | 140 951,10 | 0,24 |
| PAYS-BAS | | | | |
| BOI FINANCE BV 7.5% 16-02-27 | EUR | 200 000 | 173 777,05 | 0,29 |
| TOTAL PAYS-BAS | | | 173 777,05 | 0,29 |
| PEROU | | | | |
| PERU GOVERNMENT BOND 5.4% 12-08-34 | PEN | 1 436 000 | 280 720,65 | 0,47 |
| PETROLEOS DEL PERU SA 5.625% 19-06-47 | USD | 200 000 | 126 063,52 | 0,22 |
| TOTAL PEROU | | | 406 784,17 | 0,69 |
| QATAR | | | | |
| QATAR GOVERNMENT INTL BOND 4.4% 16-04-50 | USD | 357 000 | 328 324,64 | 0,55 |
| QATAR GOVERNMENT INTL BOND 4.817% 14-03-49 | USD | 220 000 | 208 758,92 | 0,35 |
| QATAR GOVERNMENT INTL BOND 5.103% 23-04-48 | USD | 607 000 | 613 919,64 | 1,04 |
| TOTAL QATAR | | | 1 151 003,20 | 1,94 |
| ROUMANIE | | | | |
| ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 2.0% 28-01-32 | EUR | 170 000 | 107 246,00 | 0,19 |
| ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 2.75% 14-04-41 | EUR | 250 000 | 131 827,31 | 0,22 |
| ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 5.0% 27-09-26 | EUR | 172 000 | 165 976,37 | 0,28 |
| TOTAL ROUMANIE | | | 405 049,68 | 0,69 |
| RWANDA | | | | |
| RWANDA INTL GOVERNMENT BOND 5.5% 09-08-31 | USD | 260 000 | 196 162,78 | 0,33 |
| TOTAL RWANDA | | | 196 162,78 | 0,33 |
| SENEGAL | | | | |
| SENEGAL 6.25% 23-05-33 | USD | 200 000 | 158 459,81 | 0,27 |
| TOTAL SENEGAL | | | 158 459,81 | 0,27 |
| SERBIE | | | | |
| SERBIA INTERNATIONAL BOND 1.5% 26-06-29 | EUR | 100 000 | 66 981,96 | 0,11 |
| SERBIA INTL BOND 3.125% 15-05-27 | EUR | 220 000 | 182 872,26 | 0,31 |
| TOTAL SERBIE | | | 249 854,22 | 0,42 |
| TRINITE-ET-TOBAGO | | | | |
| HERITAGE PETROLEUM COMPANY 9.0% 12-08-29 | USD | 200 000 | 220 912,24 | 0,38 |
| TOTAL TRINITE-ET-TOBAGO | | | 220 912,24 | 0,38 |
| TUNISIE | | | | |
| BANQUE CENTRALE DE TUNISIE INTERNATIONAL 5.625% 17-02-24 | EUR | 207 000 | 146 000,43 | 0,25 |
| BANQUE CENTRALE DE TUNISIE INTL 6.375% 15-07-26 | EUR | 112 000 | 66 545,61 | 0,11 |
| BANQUE CENTRALE DE TUNISIE INTL 6.75% 31-10-23 | EUR | 260 000 | 215 060,78 | 0,36 |
| TOTAL TUNISIE | | | 427 606,82 | 0,72 |
| UKRAINE | | | | |
| NPC UKRENERGO 6.875% 09-11-28 | USD | 200 000 | 44 719,58 | 0,08 |
| TOTAL UKRAINE | | | 44 719,58 | 0,08 |
| URUGUAY | | | | |
| REPUBLICA ORIENT URUGUAY | UYU | 4 922 200 | 310 254,16 | 0,52 |
| URUGUAY GOVERNMENT INTERNAL BOND 8.25% 21-05-31 | UYU | 3 832 000 | 80 885,34 | 0,14 |
| URUGUAY GOVERNMENT INTERNAL BOND 8.5% 15-03-28 | UYU | 1 317 000 | 28 824,14 | 0,05 |
| TOTAL URUGUAY | | | 419 963,64 | 0,71 |
| VENEZUELA | | | | |
| PETR DE VENE 6.0% 16-05-24 - DEFAULT | USD | 875 343 | 21 901,44 | 0,04 |
| PETROLEOS DE VENEZUELA SA PDVSA 0.0% 15-11-26 - IN DEFAULT | USD | 746 239 | 18 724,51 | 0,03 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|--------|---------------------|-----------------------|---------------|
| VENEZUELA 7.65% 21/04/25 USD DEFAULT | USD | 113 000 | 9 977,44 | 0,01 |
| VENEZUELA 7% 12/18 | USD | 168 000 | 12 901,71 | 0,03 |
| VENEZUELA 9.25% 07/05/23 *USD DEFAULT | USD | 404 100 | 32 787,77 | 0,05 |
| TOTAL VENEZUELA | | | 96 292,87 | 0,16 |
| ZAMBIE | | | | |
| REPU OF ZAMBIA 8.97% 30-07-27 | USD | 326 000 | 163 642,57 | 0,28 |
| ZAMBIA 8.50% 04/24 | USD | 233 000 | 124 245,80 | 0,20 |
| TOTAL ZAMBIE | | | 287 888,37 | 0,48 |
| TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | 23 526 304,05 | 39,74 |
| TOTAL Obligations et valeurs assimilées | | | 23 526 304,05 | 39,74 |
| Créances | | | 38 045 178,10 | 64,26 |
| Dettes | | | -38 966 841,48 | -65,82 |
| Comptes financiers | | | 1 155 280,85 | 1,95 |
| Actif net | | | 59 200 472,80 | 100,00 |

| | | | |
|--------------------------|------------|--------------------|-----------------|
| Parts EMERGENCE M | EUR | 57 062,4197 | 1 037,46 |
|--------------------------|------------|--------------------|-----------------|